

PROGRAMMES PROMETTEURS ET MODÈLES POUR PRÉVENIR LA CRIMINALITÉ

Centre national de prévention du crime

Octobre 2008

Publié par le :

Centre national de prévention du crime (CNPC)
Sécurité publique Canada
Ottawa, Ontario, Canada
K1A 0P8

Visitez le site Web de Sécurité publique Canada pour ajouter votre nom à la liste de distribution :
www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC.

Numéro de catalogue : PS4-61/2008F-PDF
ISBN : 978-0-662-04019-4

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, octobre 2008

Ce matériel peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales à condition d'en citer la source.

This publication is also available in English under the title: Promising and Model Crime Prevention Programs.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Sélection des programmes
Éléments essentiels à la réussite

PROGRAMMES DANS LES COLLECTIVITÉS AUTOCHTONES

Options de traitement en matière de violence familiale
Projet de classe en plein air de Gwich'in

PROGRAMMES À L'INTENTION DES DÉLINQUANTS

Cercles de soutien et de responsabilité (CSR)
Programme d'intervention auprès des récidivistes invétérés (PIRI)
Thérapie multisystémique (TMS)

PROGRAMMES À L'INTENTION DES ENFANTS À RISQUE ÂGÉS DE 6 À 11 ANS

Clubs garçons et filles du Canada et des États-Unis – Programmes et services pour les jeunes à risque et leur famille
Fast Track
Linking the Interests of Family and Teachers (LIFT)
Olweus Bullying Prevention Program (BPP)
Police Athletic League (PAL)
SNAP™ (Stop Now and Plan)

PROGRAMMES À L'INTENTION DES JEUNES À RISQUE ÂGÉS DE 12 À 17 ANS

Community Youth Development Study (CYDS)
Functional Family Therapy (FFT)
Leadership and Resiliency Program (LRP)
Life Skills Training (LST)
Project Towards No Drug Abuse (Projet TND)
Quantum Opportunities Program (QOP)
Strengthening Families Program (SFP) pour les parents et les jeunes de 10 à 14 ans
Wraparound Milwaukee
Youth Inclusion Program (YIP)

PROGRAMMES À L'INTENTION DES JEUNES À RISQUE ÂGÉS DE 16 À 24 ANS

Job Corps
Programme de placement familial à traitement multidimensionnel (PFTM)
Seattle Social Development Project (SSDP)

PROGRAMMES DE PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ JUVÉNILE ASSOCIÉE AUX GANGS

Boston Gun Project et Operation Ceasefire
Gang Prevention through Targeted Outreach / Gang Intervention through Targeted Outreach
Modèle exhaustif de l'OJJDP ou modèle Spengel
Philadelphia Youth Violence Reduction Partnership



INTRODUCTION

La mission du Centre national de prévention du crime (CNPC) est d'exercer un leadership à l'échelle nationale pour ce qui est des pratiques de prévention et de réduction de la criminalité efficaces et abordables en s'attaquant aux facteurs de risque dans les populations et les milieux à risque élevé. Le CNPC axe ses efforts sur deux activités principales, soit le soutien de pratiques ciblées en matière de prévention de la criminalité et le développement et la diffusion des connaissances pratiques. À cette fin, les pratiques en matière de prévention de la criminalité doivent être intégrées aux programmes et services déjà offerts dans la collectivité et elles doivent s'appuyer sur les connaissances sur les facteurs de protection et de risque et, enfin, elles doivent employer des pratiques fondées sur la recherche. En outre, ces pratiques doivent être mesurables et axées sur des priorités précises¹.

Ce document s'inscrit dans le travail continu du CNPC pour promouvoir et faire connaître les programmes, stratégies et initiatives efficaces de prévention de la criminalité.

L'information sur les programmes n'a pas pour objet de dicter ce qui *doit* être fait ni d'obliger les organismes à reproduire les modèles présentés. D'abord un outil de référence pour toutes les personnes qui s'attachent à diminuer la délinquance, la violence et l'insécurité, ce document propose de brèves descriptions de programmes de prévention novateurs, prometteurs et modèles. Il illustre la manière efficace et durable de mettre en place des programmes de prévention qui donnent de bons résultats avec la participation d'acteurs clés. En outre, il aide à comprendre comment s'y prendre pour que les efforts de prévention du crime portent des fruits.

Ce document, qui se fonde sur les conclusions de recensions de littérature en prévention du crime, répertorie les programmes modèles et prometteurs. Il ne remplace pas, mais complète les sources originales d'information sur les divers programmes. Il s'appuie en grande partie sur l'examen des conclusions tirées d'évaluations exhaustives et de qualité supérieure des programmes et des initiatives de prévention de la criminalité au Canada et ailleurs. Les sources principales citées dans le présent document ne sont pas exhaustives, il est donc vivement conseillé de consulter d'autres ressources pertinentes.

Cet ouvrage de référence est d'abord destiné aux agents de programme du CNPC et aux organismes communautaires qui comptent présenter une demande de financement de projets de prévention de la criminalité au gouvernement fédéral. À ce titre, ce guide sera utile à la conception et au lancement d'initiatives locales de prévention de la criminalité.

SÉLECTION DES PROGRAMMES

En 2007, le CNPC a établi de nouvelles orientations et priorités visant à :

- ❑ agir sur les facteurs de risque chez les familles vulnérables, les enfants et les jeunes à risque élevé;
- ❑ répondre aux problèmes prioritaires en matière de criminalité (gangs de jeunes et activités criminelles liées à la drogue);
- ❑ prévenir la récidive chez les groupes à risque élevé;
- ❑ promouvoir la prévention dans les collectivités autochtones.

¹ Voir Sécurité publique Canada. Centre national de prévention du crime. *Plan d'action visant à diminuer efficacement la criminalité*. (2007). Disponible au : www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/_fl/bp-fr.pdf.

La sélection de programmes dans le présent document tient compte des priorités du CNPC. Il doit être clair, cependant, qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de tous les programmes prometteurs et exemplaires.

Les programmes décrits dans le présent document peuvent se situer à divers points du continuum des services, depuis la prévention précoce jusqu'aux programmes d'assistance postpénale destinés aux délinquants. Certains ciblent plus d'un problème, d'un groupe d'âge ou d'une population. Ils visent, entre autres, la prévention de la délinquance, le soutien communautaire en matière de probation, les services communautaires, les programmes en milieu scolaire, la résolution de conflits, la thérapie familiale, l'acquisition de compétences parentales, le mentorat et la justice réparatrice. Les programmes décrits proviennent de diverses sources de programmes modèles et prometteurs, notamment :

❑ *Best Practices of Youth Violence Prevention: A Sourcebook for Community Action*

Ce guide de référence traite de l'efficacité des pratiques visant en particulier la prévention de la violence chez les jeunes dans quatre champs clés : parents et familles; visites à domicile; sociabilité et aptitudes à la résolution de conflits; mentorat. On y trouve une description des fondements scientifiques de chaque pratique exemplaire et un répertoire complet des ressources utiles pour se renseigner plus amplement sur les programmes qui ont eu recours à ces pratiques. Le lecteur doit tenir compte des enjeux suivants : « [Traduction] d'abord, étant donné que la recherche dans le domaine de la prévention de la violence chez les jeunes est relativement récente, peu d'études sur échantillon aléatoire menées dans des conditions contrôlées et peu d'études longitudinales ont été effectuées. De plus, même si des études ont évalué les résultats des interventions, elles n'ont pas évalué spécifiquement l'efficacité de chaque pratique mise en œuvre. Par conséquent, la grande partie des pratiques efficaces présentées dans ce guide de référence se fondent sur les observations empiriques des intervenants et des évaluateurs² » (Thornton, 2002 : 38).

Site Web : www.cdc.gov/ncipc/dvp/bestpractices.htm

❑ *Blueprints for Violence Prevention*

En 1996, le Centre d'études et de prévention de la violence (CSPV) de l'Université du Colorado a conçu et lancé une initiative nationale de prévention de la violence aux États Unis, laquelle visait à répertorier les programmes efficaces dans le domaine. Dans le cadre du projet intitulé *Blueprints for Violence Prevention*, les programmes de prévention et d'intervention répertoriés sont ceux correspondant à des normes scientifiques rigoureuses sur le plan de l'efficacité. Les douze projets modèles, soit les *Blueprints*, se sont avérés utiles pour réduire, par exemple, les comportements antisociaux, l'agressivité, la délinquance, la toxicomanie et les crimes violents chez les adolescents. Dix-huit autres programmes ont été reconnus comme programmes prometteurs. Jusqu'à présent, le CSPV a passé en revue plus de 600 programmes et continue de répertorier ceux qui répondent aux critères de sélection.

Le projet *Blueprints* définit une norme d'excellence pour la mise en place de programmes modèles de prévention et d'intervention en matière de violence et de toxicomanie fondés sur la recherche, ainsi que pour la conformité de ces programmes à ces normes scientifiques. Le travail accompli permet, entre autres choses, de combler le fossé entre la recherche et la pratique ainsi que d'informer les usagers des programmes au sujet des obstacles à contourner pour atteindre le succès optimal.

Site Web : www.colorado.edu/cspv/blueprints/index.html/

²Thornton, Timothy N., Carole A. Craft, Linda L. Dahlberg, Barbara S. Lynch et Katie Baer. *Best Practices of Youth Violence Prevention: a Sourcebook for Community Action*, version révisée. Atlanta. (Géorgie), Division of Violence Prevention, National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention, 2002. Disponible au : www.cdc.gov/ncipc/dvp/bestpractices.htm

❑ *Effective Family Programs for Prevention of Delinquency, OJJDP*

En 1999, l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP) [Bureau de la prévention de la délinquance et de la justice applicable aux jeunes des États-Unis], en collaboration avec le Center for Substance Abuse Prevention (CSAP) du Substance Abuse and Mental Health Service, a effectué une recherche des programmes de prévention de la délinquance et de la toxicomanie axés sur la famille et employant des programmes modèles. Les programmes sont classés en catégories selon le niveau, la qualité et les résultats des recherches connexes.

Site Web : www.strengtheningfamilies.org/

❑ *SAMHSA Model Programs*

La Substance Abuse and Mental Health Services Administration du département de la Santé et des Services humains des États-Unis a dressé un inventaire des programmes modèles ayant été mis à l'essai dans des collectivités, des écoles, des organismes de services sociaux et des lieux de travail partout aux États-Unis. Des preuves solides indiquent que ces programmes avaient permis de prévenir ou de réduire la toxicomanie et autres comportements à risque élevé et d'apporter des changements positifs dans la vie des jeunes.

Site Web : www.modelprograms.samhsa.gov/

❑ *The Surgeon General's Report on Youth Violence*

Dans son rapport sur la violence chez les jeunes, le secrétaire à la Santé des États-Unis passe en revue ce que nous savons à propos de la violence chez les jeunes du point de vue de la santé publique, en résumant l'état des connaissances scientifiques sur la violence chez les jeunes et sur la prévention de cette violence. Le rapport répertorie des programmes fondés sur la connaissance qui peuvent être mises en œuvre par les parents, les écoles et les collectivités dans le but de réduire le risque de violence juvénile.

Site Web : www.surgeongeneral.gov/library/youthviolence/youthviolence.htm

❑ *American Youth Policy Forum (AYPF)*

La mission de l'AYPF est de sensibiliser et de conscientiser davantage les décideurs ainsi que de renforcer le processus d'élaboration des politiques à l'égard des jeunes en établissant un lien entre la politique, la pratique et la recherche. Ses publications s'emploient à recenser les données de qualité supérieure les plus pertinentes sur les questions liées aux jeunes et à fournir aux décideurs des gouvernements, aux spécialistes des programmes et aux chercheurs, ainsi qu'aux jeunes eux-mêmes, une tribune où ils peuvent échanger leurs points de vue et leur savoir-faire sur les politiques et les pratiques qui améliorent les résultats pour ces derniers.

Site Web : www.aypf.org/publications/

Les programmes choisis pour inclusion dans ce document devaient satisfaire à des critères minimums pour être considérés comme des programmes novateurs, prometteurs ou modèles. L'encadré ci-après précise les définitions que nous avons utilisées.

DÉFINITIONS

Programme modèle : Programme de prévention ayant satisfait à la norme scientifique supérieure pour ce qui est de l'efficacité (programme de prévention et d'intervention dont l'efficacité a été scientifiquement éprouvée), comme l'attestent des évaluations publiées; a un véritable effet soit préventif soit dissuasif continu, permet de réduire le comportement déviant ou les facteurs de risque liés à celui-ci ou, encore, d'améliorer les facteurs de protection liés au comportement déviant; a également été reproduit avec succès dans des collectivités ou des contextes différents.

Programme prometteur : Programme de prévention qui est conforme aux normes scientifiques pour ce qui est de l'efficacité, mais qui ne respecte pas toutes les normes rigoureuses auxquelles doit satisfaire un programme modèle. Les programmes prometteurs sont admis et soutenus à condition d'être soumis à une évaluation minutieuse. En règle générale, lorsqu'ils sont mis en place avec un minimum de fidélité au modèle d'origine et qu'ils s'inscrivent dans un cadre conceptuel raisonnable et un schéma d'évaluation limités (groupe unique pour le prétest et le post-test), ces programmes donnent des résultats empiriques prometteurs (même s'ils sont parfois inconstants).

Programme novateur : Programme de prévention qui met à l'épreuve des nouvelles stratégies et théories d'intervention axées sur une population à risque. Ces programmes sont basés sur un puissant cadre théorique qui lie l'intervention proposée avec le (s) facteur (s) de risque, la population ciblée et les résultats espérés. Les projets novateurs démontrent des changements prouvés à travers une conception de recherche limitée et exigent une confirmation causale en utilisant des techniques d'expérimentation plus adéquates. Ces programmes sont reconnus et encouragés avec la mise en garde qu'ils soient évalués soigneusement.

(*Substance Abuse and Mental Health Services Administration*, 2000; OJJDP, États-Unis, 2007; Welsh, 2007)

Les programmes sélectionnés répondent également aux critères suivants :

- ❑ s'attaquent à au moins un facteur de risque ou de protection associé à la délinquance, à la toxicomanie ou à la violence;
- ❑ interviennent aux âges appropriés sur le plan du développement en ce qui concerne les groupes prioritaires désignés par le CNPC;
- ❑ démontrent, à partir d'évaluation, des effets positifs dans la lutte contre la délinquance, la toxicomanie ou la violence;
- ❑ peuvent être mis en œuvre dans la collectivité.

ÉLÉMENTS ESSENTIELS À LA RÉUSSITE

Les programmes répertoriés dans ce document reposent sur des caractéristiques spécifiques à leur réussite. Néanmoins, il existe des clés de succès universelles qui semblent pouvoir s'appliquer à tous les programmes de prévention de la criminalité, à savoir :

- ❑ **Connaissance des facteurs de risque et de protection** : déterminer les facteurs de risque et de protection permet de bien cerner les besoins de la collectivité et, ainsi, de cibler les interventions;
- ❑ **Sélection de programmes efficaces** : les praticiens à l'échelle locale doivent se servir des données issues de la recherche dont ils disposent afin d'élaborer et appliquer les pratiques et programmes les plus adéquats et efficaces pour s'attaquer aux facteurs de risque et favoriser les facteurs de protection répertoriés;
- ❑ **Établissement de partenariats** : il faut s'efforcer d'inclure les partenaires et les intervenants concernés afin d'établir des partenariats entre les services communautaires pertinents et d'optimiser les ressources, les compétences et le temps des partenaires;
- ❑ **Évaluation et suivi** : les projets doivent reposer sur un modèle logique et inclure une composante « évaluation et suivi » dans le but d'évaluer les répercussions et les résultats du projet.



Options de traitement en matière de violence familiale

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme novateur

POPULATION CIBLE : Délinquants adultes

Le Tribunal d'options de traitement en matière de violence familiale (OTVF) a été mis sur pied en 2000 en réaction au taux élevé de violence conjugale, au fait qu'une bonne partie de la population autochtone se sentait victimisée par le système de justice traditionnel et à la perception selon laquelle peu de victimes signalaient à la police les agressions perpétrées à leur encontre par un membre de leur famille.

Le projet Options de traitement en matière de violence familiale (OTVF) réalisé à Whitehorse, au Yukon, est un tribunal spécialisé qui inclut un programme de traitement pour les conjoints violents. Le tribunal spécialisé a mis à contribution nombre d'intervenants, notamment des policiers, des agents de probation, un procureur spécialisé, des services aux victimes et des groupes de défense des droits des femmes.

En matière de violence familiale, ce projet représentait un système d'intervention complet, offrant une solution différente aux peines traditionnelles imposées par les tribunaux criminels. Il donnait aussi au délinquant et, bien qu'indirectement, à la victime, la possibilité de choisir un Programme de traitement à l'intention des conjoints violents (PTCV).

MÉTHODOLOGIE

Le PTCV offrait aux hommes et aux femmes un traitement visant à changer leurs attitudes et leurs comportements violents. Le programme se déroulait sous forme de thérapies de groupe, à raison de deux séances de deux heures par semaine pendant dix semaines, puis d'une période de suivi de six semaines. En plus d'aider les délinquants à examiner les facteurs à l'origine de leurs comportements violents, le programme visait à permettre aux participants d'acquérir de nouvelles compétences afin de gérer leur stress émotionnel.

Trois groupes ont suivi le PTCV :

- ❑ les clients du projet OTVF;
- ❑ les clients admis au titre d'une condition de peine (sans être passés par le projet OTVF);
- ❑ les clients qui ont demandé eux-mêmes d'y participer.

Les objectifs du programme étaient les suivants :

- ❑ encourager le signalement des cas de violence familiale;
- ❑ prévoir la possibilité d'une intervention rapide et des solutions de rechange thérapeutiques aux tribunaux traditionnels;
- ❑ réduire le nombre élevé d'affaires de violence conjugale portées devant les tribunaux qui n'aboutissent à rien;
- ❑ tenir, de manière constructive, les délinquants responsables de leurs actes;
- ❑ offrir une option de traitement thérapeutique aux délinquants sous l'étroite surveillance du tribunal;
- ❑ tenir compte des principes de la réparation dans la détermination de la peine;
- ❑ offrir aux victimes protection, information et soutien.

ÉVALUATION

À la fin du projet, il y a eu une évaluation des processus et des résultats, dans le cadre de laquelle on a comparé les trois groupes ayant participé au PTCV. On a comparé les taux de récidive parmi ces groupes à ceux notés dans des études sur les tribunaux spécialisés dans les affaires de violence familiale menées par Palmer (1992) et Gondolf (2001). Pendant la période visée par l'évaluation, 318 clients ont participé au projet. Un suivi des cas de récidive a été mené jusqu'à la fin du projet en utilisant divers systèmes d'information de la police. Une combinaison de méthodologies et de techniques a été utilisée, notamment l'observation, l'utilisation d'instruments normalisés, des formulaires et systèmes d'information touchant le programme et des données d'autres organismes.

L'évaluation des processus a révélé que :

- Durant le projet, le rôle du comité directeur s'est modifié. Au départ, celui-ci veillait davantage à la conception et à la mise sur pied du projet et, en cours d'exécution, il assurait plutôt le suivi et le maintien du projet PTCV.
- Le programme de traitement a été ajusté afin de tenir compte des situations et problèmes qui se sont présentés, notamment en ce qui a trait au volet de prévention de la récidive. Un programme spécial à l'intention des délinquantes et des approches spéciales pour les délinquants ayant une déficience cognitive ont également été mis au point.
- Environ 40 % des clients ont été admis au programme de traitement à la suite d'un renvoi par le projet OTVF. En outre, 32 % ont été admis au titre d'une condition de peine; 17 % ont demandé eux-mêmes leur admission; 9 % ont été référés par les Services d'aide à l'enfance et à la famille.
- Environ 70 % des cas impliquaient des membres des Premières nations.
- Environ 20 % des cas impliquaient des délinquantes.
- Le projet a permis de traiter rapidement ces cas devant les tribunaux : la première comparution des délinquants se produisant au cours des deux semaines suivant leur mise en accusation.
- Le projet n'a pas vraiment réussi à établir de liens avec les victimes.

L'évaluation des résultats a montré ce qui suit :

- Le projet OTVF et le PTCV constituaient des interventions efficaces.
- Le projet OTVF a contribué à faire diminuer le taux de récidive chez les délinquants, lequel est passé de 28 % à 20 %.
- Les clients d'OTVF et les clients admis au titre d'une condition de leur peine avaient des antécédents d'histoires d'abus et d'implication dans d'autres activités criminelles avant leur participation au projet OTVF.
- Douze mois après avoir suivi le programme de traitement, 9 % des clients du projet OTVF avaient commis à nouveau des voies de fait. Ce taux était de 10 % pour les clients admis au titre d'une condition de leur peine et de 0 % pour les clients de la catégorie « autres ». Ces taux se comparaient favorablement aux résultats de l'étude menée par Palmer (1992) selon laquelle le taux de récidive était de 10 %.
- 45 % des incidents de récidive se sont produits dans les deux mois suivant la fin du processus ou la fermeture du dossier.
- Quinze mois après la fin du projet, les taux de récidive des groupes des clients du projet OTVF et des clients admis au titre d'une condition de leur peine étaient semblables, soit 18 % et 16 % respectivement. Le taux de récidive du groupe de la catégorie « autres » était très faible, soit 3 %.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Tribunal territorial du Yukon

C. P. 2703, J-3E
Whitehorse (Yukon)
Y1A 2C6

Tél. : 1-800-661-0408, poste 5441
Courriel : courtservices@gov.yk.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements ou un exemplaire du rapport d'évaluation définitif, veuillez communiquer avec le Centre national de prévention du crime au 1-877-302-6272 ou visiter son site Web :

www.SecuritePublique.gc.ca/CNPC.

Vous pouvez également consulter le site Web (en anglais) de l'Institut canadien de recherche sur le droit et la famille :
www.ucalgary.ca/~crilf/index.html.



Projet de classe en plein air de Gwich'in

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Enfants autochtones âgés de 6 à 12 ans

Le projet de classe en plein air de Gwich'in était un programme de prévention du crime adapté à la culture, qui a été réalisé dans les collectivités de Fort McPherson et d'Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest. Le projet visait les enfants autochtones de 6 à 12 ans vivant dans les collectivités nordiques éloignées. Les enfants devaient faire face à de multiples facteurs de risque associés à la criminalité, notamment le manque d'attachement à l'école et à la communauté, les dépendances, l'implication à des gangs de jeunes et le manque de soutien parental.

MÉTHODOLOGIE

- Parmi les principales composantes du projet, soulignons le camp en plein air, le programme des petits-déjeuners et le programme en milieu scolaire axé sur l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne et à la communication et un apprentissage traditionnel auquel participaient les Aînés. Le programme des petits-déjeuners ne faisait pas partie du projet initial, il a été ajouté pour répondre à un besoin cerné par la collectivité.
- Le projet, qui comportait la participation des Aînés, la formation en aptitudes à la vie quotidienne et l'apprentissage des activités traditionnelles, ciblait des facteurs de risque précis associés à des comportements antisociaux, y compris les difficultés à l'école, le décrochage scolaire précoce et la pression négative des pairs.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- C'est grâce à la force du modèle initial, c'est à dire le contenu de la proposition, les objectifs, le soutien de la collectivité, le travail ardu et le dévouement de tout un chacun, que le projet a été mené à bien, et ce, malgré les difficultés rencontrées en chemin et le taux de roulement élevé du personnel.
- L'adoption d'une approche concertée pour les projets de développement social favorise l'appartenance communautaire et l'utilisation optimale des ressources et des compétences limitées. Une telle approche est particulièrement importante pour mettre en place des interventions adaptées à la culture.
- Un groupe consultatif solide, qui demeure en place tout au long du projet, est essentiel à la continuité et à l'intégration des interventions.
- Le cadre du programme doit s'appuyer sur la recherche, être en harmonie avec les pratiques et les croyances locales ou régionales, être convivial et intégré à une structure déjà établie, comme un programme scolaire ou communautaire.
- Pour l'évaluation, il est essentiel d'établir des liens de confiance entre les groupes de partenaires clés et les intervenants.
- Il est important de former le personnel des écoles et les personnes-ressources en matière de stratégies d'évaluation et de recherche, et cette formation doit comprendre la collecte des données, le type de schéma d'évaluation, les éléments fondamentaux des analyses statistiques et les formulaires de consentement.

ÉVALUATION

Des évaluations des processus et des résultats ont été menées. Au nombre des méthodes de collecte de données utilisées, mentionnons des entrevues, des tests normalisés servant à mesurer le comportement des enfants, des discussions informelles dans les régions et les collectivités et la cueillette d'information sur le programme. Lors de la collecte des données, les évaluateurs se sont concentrés sur les facteurs culturels et environnementaux. Les évaluations étaient fondées sur des données recueillies avant et après le projet. Au total, 112 participants ont participé à l'étude d'évaluation et un groupe témoin distinct dans la collectivité d'Aklavik a été établi.

L'évaluation des processus a révélé que :

- ❑ Les taux de participation ont chuté vers la fin du projet, surtout en raison des changements apportés à l'administration du projet et au rôle du groupe consultatif.
- ❑ Le projet a été mené à bien, la collectivité lui a accordé son soutien et les participants se sont appliqués à sa réussite, et ce, malgré le taux de roulement élevé du personnel.
- ❑ La principale force du projet résidait dans ses activités de prévention du crime axées sur la culture. Le projet était pertinent sur le plan culturel et reposait sur les traditions, les valeurs et les coutumes gwich'in.
- ❑ Le projet de classe en plein air a été bien accepté par la collectivité gwich'in. De plus, certaines activités sont toujours en place, notamment le camp en plein air, le programme des petits-déjeuners et le programme d'acquisition d'aptitudes sociales.

Les résultats de l'évaluation ont révélé que :

- ❑ Le projet de classe en plein air a donné de meilleurs résultats chez les garçons que chez les filles. Il a permis aux garçons de 6 à 9 ans d'acquérir des aptitudes sociales positives.
- ❑ Entre le groupe expérimental et le groupe témoin, on a constaté une différence significative parmi les garçons et les filles sur le plan de la réussite scolaire (en lecture, en mathématiques et en orthographe).
- ❑ Le programme des petits-déjeuners a amélioré le taux de fréquentation scolaire. En fait, l'évaluation a révélé une différence de 20 % dans les taux mensuels de fréquentation scolaire entre le groupe expérimental et le groupe contrôle.
- ❑ Les enseignants du groupe expérimental ont indiqué que 75 % des élèves qui se situaient en deçà de la moyenne dans la classe régulière surpassaient les autres lors de l'enseignement en plein air des valeurs culturelles.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Conseil tribal des Gwich'in

Chef Jim Koe Zheh

1-3 Council Crescent

C. P. 1509

Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)

X0E 0T0

Tél. : 1-867-777-7900

RÉFÉRENCES

Capobianco, Laura et Margaret Shaw. 2003. *Crime Prevention and Indigenous Communities: Current International Strategies and Programs*. Montréal : Montréal, Canada : Centre international pour la prévention de la criminalité. Disponible au : www.crime-prevention-intl.org/publications/pub_1_1.pdf

Sécurité publique Canada. Centre national de prévention du crime. 2007. *Projet de classe en plein air de Gwich'in*.

Disponible au : www.SecuritePublique.gc.ca/prg/cp/bldngevd/2007-es-10-fra.aspx

Territoires du Nord-Ouest. Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. 1993. *Dene Kede Curriculum Document, Grades K 6*. Yellowknife : Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.



Cercles de soutien et de responsabilité (CSR)

CATÉGORIE DE PROGRAMME :	Programme novateur
POPULATION CIBLE :	Adultes ou jeunes délinquants sexuels de sexe masculin qui ont été incarcérés pendant toute la durée de leur peine et qui sont le plus à risque de récidive

Les cercles de soutien et de responsabilité (CSR) sont constitués de quatre à sept bénévoles qualifiés qui s'engagent à soutenir, à son retour dans la collectivité, une personne ayant été incarcérée pour toute la durée de sa peine à cause de ses antécédents de délinquance sexuelle (appelé « participant principal »), et à la tenir responsable de ses actes. Le participant est tout à fait libre de faire partie du programme ou non.

Le but principal des CSR est de « favoriser la réussite de la réinsertion des hommes mis en liberté dans la collectivité, en leur fournissant de l'aide, des services de défense de leurs droits et le moyen de s'acquitter de leurs responsabilités de manière valable si, au retour, ils mènent une vie respectueuse de la loi dans la collectivité » (Service correctionnel du Canada, 2002).

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le participant principal s'engage à jouer franc jeu avec le groupe ou cercle en ce qui concerne les besoins répertoriés.
- ❑ Le cercle se réunit régulièrement et se conforme à une convention écrite et signée appelée « pacte ». Les bénévoles rencontrent également le participant tous les jours et l'aident à résoudre ses problèmes de réinsertion.
- ❑ Les bénévoles du CSR peuvent compter sur l'appui de professionnels et travaillent en collaboration avec des organismes communautaires et des fournisseurs de soins comme des psychologues, parfois avec des agents de libération conditionnelle ou de probation, des policiers et les tribunaux.
- ❑ Les membres des cercles, qui reçoivent une formation poussée et du soutien constant, doivent s'engager pour une année.
- ❑ Les rôles fondamentaux des CSR sont les suivants :
 - aplanir les difficultés et intervenir en cas d'urgence;
 - composer avec les attitudes et les comportements déplacés;
 - défendre les intérêts du participant principal auprès des professionnels des soins de santé, des groupes communautaires, des services de police et d'autres professionnels de la collectivité;
 - servir d'intermédiaire en ce qui concerne les préoccupations de la collectivité;
 - souligner les réussites et les anniversaires du participant principal.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ **Sur le plan géographique :** il est difficile pour les collectivités éloignées des établissements correctionnels de communiquer directement avec le participant principal avant la fin de sa peine. Par exemple, un détenu de l'établissement Drumheller qui est relâché à Winnipeg pourra difficilement communiquer directement avec l'équipe du CSR avant son arrivée à Winnipeg. De même, le travail du CSR est compromis lorsque le délinquant déménage après que le soutien du CSR a été confirmé.

- ❑ **Formation** : les mouvements de personnel dans les établissements et les collectivités impliquent la nécessité d'offrir continuellement de la formation et du perfectionnement.
- ❑ **Recrutement** : la difficulté pour ce qui est du recrutement, c'est de trouver des bénévoles qui peuvent s'engager pour une période d'une année tout en veillant à ce que les motivations et les aptitudes de ces derniers répondent aux exigences de la tâche qui consiste à soutenir des délinquants à risque élevé.
- ❑ **Expérience** : les bénévoles qui sont affectés par les récits du participant principal qui raconte son crime ont besoin d'aide pour absorber le choc d'une telle expérience.

ÉVALUATION

- ❑ Selon le Service correctionnel du Canada (SCC), il y a une diminution de 50 % du taux de récidive chez les délinquants qui participent à un CSR (SCC, 2001).
- ❑ Une étude menée par Robin Wilson a révélé que le taux de récidive chez les délinquants qui participaient à un CSR correspondait à moins de 50 % du taux prévu (sur 30 hommes, 3 ont récidivé au lieu des 7 que prévoyaient les statistiques) (SCC, 2001).
- ❑ Dans le cadre d'une autre étude, 60 délinquants sexuels à risque élevé ayant participé à un CSR ont été jumelés à 60 délinquants sexuels à risque élevé n'ayant pas participé à un CSR. Les délinquants ont été jumelés en fonction du risque, de la période passée dans la collectivité et de la participation antérieure à un traitement conçu spécialement pour les délinquants sexuels. La durée moyenne du suivi a été de 4,5 ans. Les taux de récidive des participants à un CSR étaient inférieurs pour tous les genres de récidive par rapport aux taux des non-participants :
 - les délinquants qui ont participé à un CSR ont vu leur taux de récidive à caractère sexuel réduit de 70 % par rapport au groupe témoin (5 % c. 16,7 %);
 - une réduction de 57 % (15 % c. 35 %) du taux de récidive pour tous les types d'infraction avec violence;
 - une réduction de 35 % (28,3 % c. 43,4 %) pour l'ensemble des types de récidive;
 - cette étude a également noté une réduction des méfaits : les infractions sexuelles qui ont été commises de nouveau par le groupe des participants à un CSR étaient moins graves que les infractions sexuelles commises antérieurement par les mêmes individus.
- ❑ Selon une étude fondée sur un questionnaire administré à 24 délinquants (participants principaux), à 57 bénévoles, à 16 professionnels ou membres d'organismes et à 77 membres de la collectivité :
 - 90 % des participants principaux ont indiqué qu'ils auraient éprouvé de la difficulté à s'adapter à la collectivité si le CSR n'avait pas été là;
 - 86 % des participants principaux estimaient que le projet les avait aidés à s'adapter à la vie dans la collectivité, et 48 %, que le projet leur avait fourni un modèle de comportement;
 - les deux tiers des participants ont dit qu'ils seraient probablement retombés dans la criminalité si le CSR n'avait pas existé;
 - 68 % des répondants de la collectivité estimaient qu'ils se sentiraient davantage en sécurité s'ils savaient qu'un délinquant sexuel à risque élevé de leur collectivité participait à un CSR.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Service correctionnel du Canada

Administration centrale
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

Tél. : 613-992-5891

RÉFÉRENCES

Canada. Service correctionnel du Canada. 2001. *Cercles de soutien et de responsabilité : rapport d'évaluation*. Ottawa, Ontario.

Canada. Service correctionnel du Canada. 2002. *Cercles de soutien et de responsabilité : guide à l'intention des candidats bénévoles – Manuel de formation 2002*. Ottawa, Ontario.

Wilson, R., J. Picheca et M. Prinzo. 2005. *Cercles de soutien et de responsabilité : évaluation du projet pilote dans le Centre-sud ontarien*. Ottawa, Ontario, Service correctionnel du Canada.



Programme d'intervention auprès des récidivistes invétérés (PIRI)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes qui commettent des actes criminels graves ou répétés

Le PIRI est un système de gestion de cas qui compte sur un vaste partenariat entre les organismes du système de justice pénale et les services communautaires. L'objectif du PIRI est d'amener les organismes qui travaillent avec les jeunes récidivistes chroniques à partager l'information et les ressources dont ils disposent. Le PIRI aide les organismes à donner une attention supplémentaire aux jeunes délinquants récidivistes chroniques en les tenant immédiatement responsables de leurs actes et en les aidant à accéder aux services dont ils ont besoin.

Voici les objectifs du PIRI :

- repérer les délinquants graves ou les récidivistes dans la collectivité;
- coordonner les ressources des différents organismes dans le but de répondre aux besoins de ces jeunes;
- réduire la récidive chez les jeunes délinquants;
- renforcer la sécurité publique.

MÉTHODOLOGIE

- La première étape de la mise en œuvre du PIRI consiste en une évaluation initiale des besoins. Les dirigeants des services communautaires doivent évaluer l'information sur la criminalité et la délinquance, les ressources disponibles et la collaboration antérieure entre les organismes. Ils doivent également déterminer les types de comportement délinquant et de violence chez les jeunes qui préoccupent davantage la collectivité.
- L'élaboration d'une entente entre les organismes permet de consolider leur engagement et leur collaboration. Une telle entente, qui énonce les politiques du PIRI et la marche à suivre par les organismes participants, est d'une importance capitale pour le succès du programme. L'entente doit clairement définir les responsabilités de chaque organisme et établir un cadre de travail pour les activités courantes.
- « Récidiviste invétéré (RI) » s'entend de tout délinquant qui, d'après son dossier judiciaire, a des antécédents d'actes criminels fréquents ou graves et qui récidivera probablement s'il ne reçoit pas d'aide ultérieure. Les antécédents criminels du jeune délinquant sont analysés en fonction d'un système de points. Ainsi, chaque condamnation pour une infraction contre une personne vaut sept points au délinquant, un crime contre les biens en vaut quatre et une violation des conditions de probation, deux. Lorsque le jeune délinquant a accumulé 51 points, son cas est confié à un agent du PIRI.
- L'agent dresse un profil du jeune délinquant d'après ses antécédents criminels, familiaux et psychologiques, leurs conditions de vie et d'autres facteurs pertinents.
- Il faut créer un comité composé de représentants d'organismes du système de justice pénale et des services communautaires (p. ex. chefs et agents de police, maires, avocats de municipalité, directeurs régionaux des services correctionnels pour les jeunes, directeurs de district du tribunal de la jeunesse, surintendants des écoles, directions des organismes communautaires). Ce comité détermine quels jeunes devraient bénéficier d'un suivi plus soutenu par l'entremise du PIRI.

- ❑ Il y a quatre façons différentes pour les participants au PIRI de quitter le programme :
 - ils ont atteint l'âge de 18 ans et ne relèvent plus du tribunal de la jeunesse;
 - ils n'ont pas été mêlés à des activités criminelles au cours d'une année à compter de la date du dernier jugement rendu à leur égard;
 - ils sont déclarés comme relevant désormais du système de justice pour adultes;
 - ils ont déménagé dans une localité où il n'y a pas de PIRI.
- ❑ Une fois que les jeunes sont placés dans le PIRI, un plan des mesures correctives est dressé. Ce plan comporte les trois objectifs suivants :
 - **responsabilisation** : les jeunes sont tenus de se conformer aux obligations imposées par le tribunal pour ce qui est des amendes et des dédommagements;
 - **acquisition de compétences** : dans le plan, on énonce les aptitudes à la vie quotidienne précises que les jeunes doivent acquérir pour être en mesure de relever avec succès les défis de la vie;
 - **protection de la collectivité** : les jeunes font l'objet d'un suivi ou d'une surveillance plus soutenue et de sanctions immédiates en cas de participation à des actes criminels ou de non-respect des conditions de liberté supervisée.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

L'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP) a mis au point un programme de formation et d'assistance technique. Le programme de formation sur le PIRI comprend une journée d'orientation intensive destinée aux administrateurs locaux des organismes publics et privés, laquelle porte surtout sur les principes du PIRI et la nécessité d'améliorer les ressources du système judiciaire pour les jeunes. De plus, un cours de 40 heures est destiné aux administrations afin de les aider à élaborer leurs propres ententes interorganismes. Ce cours s'adresse aux décideurs dans les domaines de l'application de la loi, de l'éducation, du tribunal de la jeunesse, des services de probation et de libération conditionnelle pour les jeunes, des services correctionnels et pénitentiaires pour les jeunes, des poursuites et des services sociaux. Une aide technique additionnelle pourrait être offerte sur demande, selon la disponibilité des fonds.

ÉVALUATION

Dans une évaluation indépendante de 1995, des participants au PIRI ont mentionné les retombées importantes suivantes :

- ❑ coopération entre les organismes et réconciliation des mandats;
- ❑ réduction des lacunes en matière d'information;
- ❑ interventions ciblées pour les récidivistes invétérés;
- ❑ augmentation des interventions du système en fonction des modèles de méfaits;
- ❑ neutralisation des récidivistes invétérés;
- ❑ amélioration de l'attribution des ressources;
- ❑ intervention précoce grâce à l'identification des contrevenants susceptibles de devenir des récidivistes invétérés;
- ❑ amélioration du moral du personnel du système de justice pour adolescents.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Lieutenant John Mickler

Directeur du projet
Decatur Police Department
333 rue Franklin Sud
Decatur, IL 62523

Tél. : 217-424-2739

Pour de plus amples renseignements sur les programmes et la formation PIRI :

Bob Hubbard

Gestionnaire de programme
Division de la formation et de l'assistance technique
OJJDP

Tél. : 202-616-3567

RÉFÉRENCES

Alberta. Solicitor General and Public Security. 2000. *Serious and Violent Offenders Program*. Disponible au : www.solgen.gov.ab.ca/awareness/offenders.aspx.

Calgary Police Service. 2008. *Keeping an Eye on Young Offenders to Prevent Crime*. Disponible au : www.calgarypolice.ca/community/cpa_12.html.

Medaris, Michael. 1996. *Serious Habitual Offender Comprehensive Action Program*, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. Disponible au : www.ncjrs.gov/txtfiles/shocap.txt.

Utah Board of Juvenile Justice. 2008. *Serious Habitual Offender Comprehensive Action Program*. Disponible au : www.juvenile.state.ut.us/SHOCAP/SHOWEB.PDF.



Thérapie multisystémique (TMS)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Familles et jeunes contrevenants

Dans le cadre de la thérapie multisystémique (TMS), on considère les personnes comme étant des éléments d'un réseau de systèmes interconnectés. La TMS vise à réduire la délinquance en ciblant un système ou une combinaison quelconque de systèmes. Cette thérapie, qui repose sur la famille et la collectivité, s'attaque aux comportements antisociaux des jeunes contrevenants. La TMS cible les jeunes qui ont déjà des démêlés avec le système de justice pour adolescents et qui risquent l'incarcération.

Les objectifs principaux de la TMS sont les suivants :

- ❑ améliorer les aptitudes des parents en matière de discipline;
- ❑ réduire la fréquentation par l'adolescent de camarades délinquants;
- ❑ amener l'adolescent à s'associer avec des pairs aux attitudes prosociales;
- ❑ améliorer le rendement scolaire de l'adolescent;
- ❑ mettre en place un réseau de soutien pour l'adolescent, composé de la famille élargie, des voisins et des amis.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ La TMS offre une thérapie intensive au domicile familial ou dans un autre lieu où la famille se sent le plus à l'aise. Durant les premières séances du programme, on cerne les problèmes qui nécessitent une attention particulière. Ensuite, des services d'aide sont offerts dans les secteurs répertoriés. L'intervention n'est pas toujours nécessairement axée sur l'enfant, surtout si les difficultés de ce dernier sont attribuables aux problèmes familiaux. Les stratégies d'intervention employées sont les suivantes : thérapie familiale stratégique et structurale, enseignement des compétences parentales et thérapies cognitivo-comportementales.
- ❑ Le programme de TMS est habituellement constitué de 60 heures de thérapie échelonnées sur une période de quatre mois. La durée de la thérapie peut cependant être adaptée en fonction des besoins particuliers de la famille.
- ❑ La réalisation du programme de TMS coûte environ 4 500 \$ par adolescent.
- ❑ La TMS est offerte par des thérapeutes ayant au moins un grade de maîtrise. Ces thérapeutes sont supervisés sur le terrain par des professionnels en santé mentale ayant un doctorat. Toutefois, en de rares cas, la TMS peut être administrée par des professionnels titulaires d'un baccalauréat qui sont hautement compétents.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ À la différence de nombreuses autres thérapies familiales, la TMS est axée sur des facteurs de risque associés à la famille et aux réseaux sociaux de l'individu traité qui peuvent mener à l'adoption de comportements antisociaux. De plus, la TMS est plus intensive que d'autres programmes de thérapie familiale traditionnelle et s'attache particulièrement à venir à bout des obstacles au traitement. Pour ce faire, la thérapie est offerte à domicile ou dans un autre lieu, à la convenance des membres de la famille.

- ❑ Le programme de TMS convient mieux et est plus efficace dans les collectivités où les intervenants :
 - désirent éviter l’incarcération et les placements résidentiels pour les jeunes;
 - ont accès aux ressources appropriées où on trouve des organismes et des entreprises disposés à financer le programme.
- ❑ La TMS s’attache particulièrement à éliminer les facteurs de risque qui sont à la source de comportements antisociaux chez les jeunes comme l’incapacité de bien s’exprimer, le manque de mentorat, la discipline inefficace, les difficultés parentales, l’association avec des pairs déviants, le manque d’aptitudes sociales, le décrochage, le faible engagement scolaire, la sous-culture criminelle et le manque de soutien communautaire.

ÉVALUATION

Selon des évaluations du programme de TMS, les jeunes délinquants qui ont suivi la thérapie voient leur taux d’arrestation à long terme réduits dans une proportion de 25 % à 70 %, font l’objet d’une diminution (47 % à 64 %) du nombre de placements à l’extérieur du foyer, fonctionnent mieux dans la famille et ont moins de troubles mentaux.

POUR OBTENIR DE L’INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Marshall Swenson, M.S.S., M.B.A.

MST Services, Inc.

710 J. boulevard Dodds

Mount Pleasant, SC 29464

Tél. : 843-856-8226

Courriel : marshall.swenson@mstservices.com

Sites Web : www.mstservices.com/

ou www.mstinstitute.org/

RÉFÉRENCES

Center for the Study and Prevention of Violence. 2006. « Multisystemic Therapy (MST) », *Blueprints Model Programs Fact Sheet*. Boulder (Colorado) : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioural Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/blueprints/modelprograms/MST.html.

Multisystemic Therapy Services. 2007. *Multisystemic Therapy – An Overview*. Mount Pleasant, SC. Disponible au : www.mstservices.com/overview_a.pdf.

National Registry of Evidence-based Programs and Practices. *Intervention Summary : Multisystemic Therapy*. sans date. Disponible au : http://nrepp.samhsa.gov/programfulldetails.asp?PROGRAM_ID=102.

Promising Practices Network on Children, Families and Communities. 2007. *Multisystemic Therapy*. Santa Monica, CA : Rand C. Disponible au : www.promisingpractices.net/program.asp?programid=81.



Clubs garçons et filles du Canada et des États-Unis – Programmes et services pour les jeunes à risque et leur famille

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATIONS CIBLÉES : Enfants à risque âgés de 5 à 18 ans, familles vivant dans des collectivités défavorisées

Les Clubs garçons et filles constituent un endroit sûr et favorable où l'on met à la disposition des enfants et des jeunes des programmes et des services de qualité qui favorisent la croissance et le développement en santé. Les clubs sont administrés par des conseils de direction bénévoles. Ils offrent une panoplie de services, tels que des camps d'été, des foyers de groupe, des garderies pour les enfants d'âge scolaire ainsi que des programmes de loisirs, de counseling sur les drogues, de développement du leadership; de counseling entre pairs; de soutien pour les adolescentes-mères et d'éducation alternative pour les décrocheurs scolaires.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Les activités des clubs se tiennent dans des installations permanentes des Clubs garçons et filles ou, encore, dans des écoles, des sous-sols d'église ou des centres communautaires.
- ❑ Chaque club élabore ses programmes de manière à répondre aux besoins spécifiques des jeunes et des familles de la collectivité locale.
- ❑ Les programmes sont offerts par du personnel et des bénévoles qualifiés et sont axés sur le développement des compétences, l'amélioration de l'estime de soi et le développement de la force de caractère chez les enfants.
- ❑ Les activités des Clubs garçons et filles se tiennent entre 15 heures et 18 heures, la période de la journée où les enfants sans surveillance sont le plus vulnérables.
- ❑ La cotisation peut varier d'un club à l'autre, mais elle est souple et abordable. L'adhésion des familles dans le besoin est souvent gratuite pour permettre à tous les enfants de participer.
- ❑ Les partenariats que les clubs établissent avec les écoles, les agents de probation, les policiers et d'autres fournisseurs de services de la collectivité permettent de se référer les cas.
- ❑ Les programmes offerts se rangent dans quatre secteurs clés :
 - *activité physique, santé et sécurité* : sports, programmes de repas, prévention des toxicomanies;
 - *leadership, croissance et prise en charge* : musique, arts, aventures en plein air, leadership communautaire;
 - *apprentissage et développement de carrière* : accès aux ordinateurs/formation en informatique, alphabétisation, aide aux devoirs, orientation;
 - *services communautaires* : soutien aux familles et aux parents, services d'aide aux jeunes à risque, foyers d'accueil d'urgence.

- ❑ Les cinq valeurs fondamentales sur lesquelles se fondent les clubs sont :
 - **inclusion et possibilités** : offrir aux enfants et aux jeunes de tous les groupes économiques, culturels et sociaux un accès aux ressources et aux appuis;
 - **respect et sentiment d'appartenance** : offrir un endroit sécuritaire et sécurisant aux enfants où les bénévoles font preuve d'honnêteté, de franc jeu, d'une attitude positive, de coopération et de respect envers eux-mêmes et les autres;
 - **prise en charge** : encourager et outiller les jeunes pour qu'ils développent des modes de vie sains, une passion à long terme pour l'apprentissage, des aptitudes au leadership, des habiletés sociales ainsi qu'un sentiment de responsabilité sociale;
 - **collaboration** : travailler avec des familles, des bénévoles et des partenaires des secteurs public et privé afin de créer des solutions communautaires saines qui favoriseront le développement optimal des jeunes;
 - **représentation** : parler au nom des enfants, des jeunes et de leurs familles afin de réduire leurs désavantages, d'améliorer leur vie et de faire en sorte que leurs opinions et idées soient entendues.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Compte tenu des contraintes de temps, les clubs étaient d'avis qu'il était plus utile de diriger leurs efforts sur l'établissement de partenariats avec seulement quelques organismes.
- ❑ Les partenariats sont susceptibles de durer plus longtemps lorsqu'ils demandent une collaboration suivie et régulière.
- ❑ Le fait d'offrir des récompenses et des encouragements constituait une stratégie efficace pour retenir les jeunes plus réticents à participer aux activités des clubs.
- ❑ Le roulement du personnel est problématique pour le programme. En effet, son ampleur est telle que la capacité d'offrir des programmes de qualité et d'établir des rapports permanents avec les jeunes, les autres membres du personnel et les organismes externes s'en trouve diminuée.

ÉVALUATION

En tout, 21 évaluations des programmes et des activités des clubs qui se sont déroulées sur une période de 20 ans ont fait l'objet d'un examen ayant pour but de dégager l'incidence générale de l'adhésion aux clubs :

- ❑ 59 % des jeunes ayant fait l'objet de l'enquête ont dit avoir un sentiment d'appartenance à l'égard du club (ils avaient l'impression de compter pour quelqu'un et d'être écoutés);
- ❑ 50 % des jeunes recrutés pour l'étude sont demeurés membres pendant deux ans; un an après avoir adhéré au club, environ 70 % des jeunes fréquentaient encore le club au moins une fois par mois;
- ❑ 59 % des répondants avaient l'impression que les clubs les avaient aidés dans leur vie scolaire;
- ❑ 60 % des répondants avaient l'impression que les clubs les avaient aidés dans leur vie familiale;
- ❑ 74 % des répondants avaient l'impression que les clubs les avaient aidés à ne pas avoir des démêlés avec la justice.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Clubs garçons et filles du Canada

7100, avenue Woodbine, Suite 204
Markham (Ontario)
L3R 5J2

Tél. : 905-477-7272

Courriel : info@bgccan.com

RÉFÉRENCES

Arbreton, A.J.A., J. Sheldon et C. Herrera. 2005. *Beyond Safe Havens: A Synthesis of Research on the Boys & Girls Clubs*. Philadelphie (Pennsylvanie). Document rédigé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Disponible au : www.ppv.org/ppv/publications/assets/186_publication.pdf.

Boys and Girls Club of America. 2007. Disponible au : www.bgca.org.

Clubs garçons et filles du Canada. 2006. Disponible au : www.bgccan.com/index.asp.



Fast Track

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes à risque, élèves de la première à la sixième année

Fast Track est un programme de prévention à long terme qui considère que le comportement antisocial est issu de multiples influences dans la vie des enfants, y compris d'influences subies à l'école et à la maison et de l'influence des pairs. Le programme cible les enfants de la première à la sixième année qui ont des comportements perturbateurs et qui ne s'entendent pas bien avec leurs pairs. Le programme a été mis en œuvre avec succès en Grande-Bretagne, en Australie, au Canada et aux États Unis.

Voici les principaux objectifs du programme Fast Track :

- ❑ améliorer les aptitudes du jeune à résoudre des problèmes;
- ❑ accroître les compétences sociales et cognitives;
- ❑ améliorer les relations interpairs;
- ❑ réduire les comportements perturbateurs;
- ❑ accroître les aptitudes à communiquer;
- ❑ construire des liens avec l'école, la maison et les pairs.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Fast Track est un programme multidimensionnel constitué des éléments suivants :
 - **formation des parents** : la formation est donnée lorsque les enfants sont en première année et met l'accent sur les problèmes d'agression, l'amélioration du rendement scolaire et l'utilisation de méthodes de discipline efficaces;
 - **visites à domicile** : dans le cadre de ces visites, qui ont lieu aux deux semaines, on enseigne aux parents des compétences parentales et des techniques de résolution de problèmes;
 - **formation en aptitudes sociales** : on montre aux enfants des compétences socio-cognitives, des techniques de résolution de problèmes, la maîtrise de la colère et les relations avec les pairs;
 - **les interventions en salle de classe** : font appel au programme PATHS dans le but de développer une sensibilité émotionnelle et des aptitudes à résoudre des problèmes.
- ❑ L'exécution du programme est échelonnée sur une période de 5 ans entre la première à la sixième année.
- ❑ Le programme est réalisé par l'enseignant dans la salle de classe et par les coordonnateurs du programme à l'extérieur de la classe.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le programme Fast Track cible des facteurs de risque comme les comportements antisociaux, l'apparition précoce de l'agressivité, les troubles mentaux, les problèmes d'organisation familiale, l'absentéisme, le faible attachement à l'école, et l'association avec des pairs délinquants ou agressifs.
- Il a été prouvé que le programme est efficace lorsqu'il est mis en place dans différentes conditions tant liées au lieu géographique qu'à la population desservie : tant dans les régions rurales qu'urbaines, et quels que soient la composition de la famille, le groupe ethnique et la classe sociale dont sont issus les enfants.
- Le programme Fast Track est fondé sur l'hypothèse suivante : c'est en travaillant avec les parents, les enfants et l'école qu'on arrivera à prévenir les comportements antisociaux. Pour ce faire, le programme cherche à améliorer les compétences de l'enfant et l'efficacité des parents, à renforcer les liens avec l'école et les expériences positives qui y sont associées et à améliorer les communications entre l'école et la maison.

ÉVALUATION

Les évaluations de l'efficacité du programme Fast Track ont démontré que, par rapport aux enfants des groupes témoins, les jeunes qui ont participé au programme recevaient de meilleurs commentaires de la part des parents et des enseignants, dérangeaient moins en classe et étaient moins agressifs; les parents avaient moins recours à des punitions corporelles et participaient davantage aux activités de l'école.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Mark T. Greenberg, Ph. D.

Human Development and Family Studies Tr-Madison
110 Henderson Building South
Pennsylvania State University
University Park, PA 16802-6504

Tél. : 814-863-0112

Téléc. : 814-865-2530

Courriel : prevention@psu.edu

Site Web : www.fasttrackproject.org

RÉFÉRENCES

Center for the Study and Prevention of Violence. 2006. *Fast Track*. Blueprints Promising Programs Fact Sheet Series. Boulder, Colorado : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioural Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/publications/factsheets/blueprints/FS-BPP05.pdf.

Fast Track. 2001. *Project Overview*. Disponible au : www.fasttrackproject.org/fasttrackoverview.htm.



Linking the Interests of Family and Teachers (LIFT)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes à risque, élèves de la première à la cinquième année

Linking the Interests of Family and Teachers (LIFT) est un programme d'intervention en milieu scolaire axé sur les problèmes de comportement. Il vise à intervenir tôt au cours du développement de l'enfant et est axé sur les comportements et les facteurs qui conduisent ultérieurement à la délinquance. Le programme cible les garçons et les filles de la première à la cinquième année, ainsi que leur famille, qui vivent dans des quartiers à risque.

Voici les principaux objectifs du programme LIFT :

- ❑ réduire les comportements antisociaux chez les enfants et accroître les comportements prosociaux;
- ❑ réduire les aptitudes sociales négatives telles que les comportements de confrontation, déviants et asociaux;
- ❑ aider les parents défavorisés à développer des compétences parentales (discipline et surveillance).

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme LIFT se concentre sur trois éléments principaux :
 - 1) formation en milieu scolaire portant sur les habiletés sociales et les compétences en résolution de problèmes;
 - 2) modification du comportement sur les terrains de jeux;
 - 3) formation de groupe pour les parents.
- ❑ La partie du programme qui est donnée en classe est constituée de 20 séances d'une heure. Toutes les séances sont construites sur le même plan; elles comprennent un exposé et un jeu de rôle portant sur une compétence sociale ou une technique de résolution de problèmes donnée, un exercice structuré de groupe sur les compétences, un jeu libre non structuré, la révision des aptitudes et les récompenses du jour. Les activités sont semblables pour les élèves de première et de cinquième année, sauf pour une composante portant sur les techniques d'étude que reçoivent également les élèves de cinquième année.
- ❑ On se sert du jeu *Good Behaviour Game* auquel des modifications ont été apportées pour la partie sur le terrain de jeux. Pour cette composante, chaque classe est divisée en petits groupes qui s'amuse sur le terrain de jeux. Les enfants peuvent se mériter des récompenses en évitant les comportements négatifs et en démontrant des aptitudes à résoudre des problèmes sur le terrain de jeux.
- ❑ Dans le cadre d'une session de six réunions tenues à l'école de leur enfant, les parents apprennent à créer un environnement familial propice à la pratique d'une bonne discipline et d'une surveillance adéquate. Chaque réunion comporte la revue des exercices pratiques faits à la maison, un exposé, une discussion et des jeux de rôle relatifs aux sujets traités durant la semaine et une présentation des exercices à faire à la maison pour la semaine suivante.
- ❑ Le programme s'échelonne sur 10 semaines.
- ❑ Un enseignant formé pour donner le programme LIFT est responsable des composantes du programme qui se donnent en milieu scolaire alors que d'autres membres qualifiés du personnel LIFT s'occupent de la partie du programme portant sur la formation des parents.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le programme LIFT accroît la participation des parents au moyen d'une ligne téléphonique, la ligne LIFT, dont les parents peuvent composer le numéro pour écouter des messages quotidiens sur les activités liés aux cours, les activités spéciales et les devoirs. Qui plus est, lorsque les parents ne peuvent pas participer à une réunion, la matière traitée pendant la séance lui est livrée à la maison afin de l'encourager à participer au programme à domicile.
- Le programme LIFT est efficace parce qu'il se fonde sur la théorie de la coercition dont l'efficacité a été prouvée pour ce qui est de la prévention des comportements délinquants chez les enfants. Selon cette théorie, le renforcement négatif des parents favorise l'apparition précoce de comportements déviants chez les enfants.
- LIFT est efficace parce qu'il cible les comportements déviants dans chaque relation que l'enfant établit durant sa vie (enfant-parent, enfant-enseignant, enfant-camarades).

ÉVALUATION

- Une étude, qui portait sur l'évaluation des incidences du programme sur 600 élèves de la première et de la troisième année issus de quartiers à risque, a permis de conclure que les participants au programme LIFT possédaient de meilleures aptitudes à la résolution de problèmes et de conflits et étaient moins agressifs que les non-participants.
- Une autre évaluation a montré que c'est chez les enfants qui étaient le plus agressifs avant leur participation au programme qu'on a constaté la plus forte diminution du comportement agressif à la fin du programme LIFT.
- C'est chez les parents qui présentaient les taux les plus élevés pour ce qui est des comportements d'évitement avant l'intervention qu'on a observé la plus importante diminution de ces comportements.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

John B. Reid

Oregon Social Learning Center
160 East 4th Avenue
Eugene, OR 97401

Tél. : 541-485-2711

RÉFÉRENCES

Center for the Study and Prevention of Violence, 2006.
« Linking the Interests of Families and Teachers (LIFT) », Boulder (Colorado), Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioural Science, *Blueprints Model Programs Fact Sheet*, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/blueprints/promisingprograms/BPP09.html.

Child Trends. *Linking the Interests of Families and Teachers (LIFT)*, 2003. Washington, DC: Child Trends. Disponible au : www.childtrends.org/lifecourse/programs/LinkingtheInterestsofParentandTeachers.htm.

Reid, J., J. Eddy, R. Fetrow et M. Stoolmiller, 1999.
« Description and Immediate Impacts of a Preventive Intervention for Conduct Problems », *American Journal of Criminology*, (27)4: 483-517.



Olweus Bullying Prevention Program (BPP)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Jeunes de 7 à 18 ans

Le *Olweus Bullying Prevention Program* (programme Olweus de prévention de l'intimidation) est un programme global constitué de nombreuses composantes et dont le but est de réduire et de prévenir l'intimidation à l'école. Il cherche à restructurer l'environnement scolaire de manière à éliminer les occasions d'intimidation et les avantages qui découlent de l'intimidation. Le programme Olweus de prévention de l'intimidation cible les élèves des écoles primaires, intermédiaires ou secondaires premier cycle. Tous les élèves de l'école participent à presque tous les volets du programme, bien que certains sont destinés spécialement aux enfants qui sont, soit victimes, soit auteurs d'actes d'intimidation. Le programme Olweus de prévention de l'intimidation a vu le jour en Norvège, mais a, depuis, été introduit dans d'autres pays, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne.

Voici les objectifs visés par le programme Olweus de prévention de l'intimidation :

- ❑ réduire les problèmes actuels de victimisation et d'intimidation;
- ❑ prévenir le développement de nouveaux cas d'intimidation;
- ❑ améliorer les relations entre les élèves à l'école.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme Olweus de prévention de l'intimidation est divisé en trois éléments distincts : les interventions à l'échelle de l'école, les interventions en salle de classe et les interventions personnelles.
 - Les interventions à l'échelle de l'école comprennent l'élaboration d'un règlement sur l'intimidation, la mise en place d'un système de surveillance des élèves pendant les récréations, la formation d'un comité de coordination de la prévention de l'intimidation et l'administration d'un questionnaire sur l'intimidation et les victimes de l'intimidation, que les élèves remplissent sous le couvert de l'anonymat.
 - Les interventions en salle de classe sont constituées, entre autres, de réunions en classe portant sur l'intimidation et les relations entre les élèves ainsi que des réunions des parents. Elle comprend également l'établissement d'un règlement contre l'intimidation en classe.
 - Les interventions personnelles sont spécialement axées sur les victimes d'intimidation ou les élèves qui intimident les autres. Ces interventions comprennent des discussions entre ces élèves, leurs parents, les enseignants et les conseillers.
- ❑ Le programme doit être suivi pendant au moins une année scolaire, mais il est conçu pour s'échelonner sur de nombreuses années consécutives.
- ❑ Le coût de mise en application du programme Olweus de prévention de l'intimidation est d'environ 200 \$ par école, plus 65 \$ par enseignant pour couvrir le matériel utilisé en classe. Cependant, ces prévisions ne tiennent pas compte de la rémunération du coordonnateur qualifié qui travaille au projet sur place.
- ❑ Le programme sera mis en place par le comité de coordination (composé d'enseignants, d'administrateurs, d'élèves et de parents) ainsi que par un coordonnateur sur place en permanence pour les grandes écoles ou à temps partiel pour les plus petites.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le programme Olweus de prévention de l'intimidation est unique en ce qu'il ne s'agit pas d'un programme d'enseignement, ni d'un programme de résolution de conflits ou de médiation et que sa réalisation et son maintien doivent s'échelonner sur une longue période de temps. Les résultats du programme sont de plus en plus positifs et apparents à mesure que le projet se poursuit.
- L'administration du questionnaire sur l'intimidation et les victimes d'intimidation est essentielle au déroulement adéquat du programme. L'objet du questionnaire est de déterminer combien d'élèves sont victimes d'intimidation et combien d'élèves en sont les auteurs. Ainsi, chaque école peut cerner ses besoins et adapter le programme Olweus de prévention de l'intimidation à ses besoins particuliers. Il faut administrer le questionnaire plusieurs fois tout au long de l'intervention afin de suivre les changements et les améliorations.

ÉVALUATION

- Le programme Olweus de prévention de l'intimidation a fait l'objet d'une première évaluation en Norvège, laquelle portait sur 2 500 enfants de la quatrième à la septième année répartis dans 42 écoles élémentaires et secondaires premier cycle. L'étude a révélé des réductions substantielles des cas d'intimidation et de victimisation autodéclarés. En outre, il y a eu une diminution des actes de vandalisme et de violence, des vols et des cas de consommation d'alcool autodéclarés.
- Une deuxième étude a révélé une réduction entre 30 % et 70 % des déclarations de cas d'intimidation soit par les auteurs soit par les victimes. Il y a eu, de surcroît, de grandes améliorations par rapport à l'ordre et à la discipline dans les classes et aux attitudes à l'égard des travaux scolaires.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Dan Olweus, Ph. D.

Centre de recherche pour la promotion de la santé
Université de Bergen
Christiesgt, 13, N-5015
Bergen, Norvège

Tél. : 47-55-58-23-27

RÉFÉRENCES

Bauer, N., P. Lozano et F. Rivara. 2007. « The Effectiveness of the Olweus Bullying Prevention Program in Public Middle Schools : A Controlled Trial », *Journal of Adolescent Health*, 40 : 266-274.

Center for the Study and Prevention of Violence. 2006. « Olweus Bullying Prevention Program ». *Blueprints Model Programs Fact Sheet*. Boulder (Colorado) Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioral Science, University of Colorado.

Substance Abuse and Mental Health Services Administration. *SAMHSA Model Programs: Olweus Bullying Prevention Program*. Disponible au : www.modelprograms.samhsa.gov/pdfs/model/Olweus%20Bully.pdf.

Substance Abuse and Mental Health Services Administration. *The Olweus Bullying Prevention Program*, sans date. Disponible au : www.nvbest.org/models/samsha/programsheets/OlweusBullying.pdf.



Police Athletic League (PAL)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme novateur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 6 à 18 ans

PAL est un organisme qui se trouve dans de nombreux services de police aux États Unis. Dans le cadre de ce programme, des membres de la force policière entraînent des jeunes garçons et filles dans différentes disciplines sportives, aident aux devoirs et autres activités scolaires. Les objectifs du programme sont de développer la force de caractère, renforcer les liens entre la police et la collectivité et empêcher les enfants de prendre des drogues illégales.

Le but du programme PAL est d'aider les enfants à développer leur caractère et à les protéger pendant les années critiques de leur développement par l'entremise de l'éducation, des loisirs, de la socialisation et des arts et, ainsi, de les encourager à vivre une vie productive et utile.

MÉTHODOLOGIE

- PAL donne l'occasion de faire de nombreux sports, dont le soccer, le basket-ball, le football et plusieurs autres activités sportives.
- PAL met sur pied des activités et des programmes prosociaux tels que les suivants :
 - **Programme Head Start (Bon départ)/services de garderie :** Les parents suivent des cours de formation générale et autre, des programmes de conditionnement physique et de nutrition. PAL dirige également des programmes de garderie de jour pour les enfants dont les parents travaillent. Les garderies offrent aux petits enfants de 2 à 6 ans des expériences d'apprentissage, des jeux supervisés et des repas nutritifs.
 - **Centres de ressources éducatives :** Ces centres constituent pour les enfants un endroit sécuritaire à l'extérieur de la salle de classe formelle pour parfaire leurs expériences éducationnelles à l'aide d'approches personnalisées et créatives à l'apprentissage. Les programmes éducatifs favorisent l'interaction sociale, le soutien au programme scolaire et l'élargissement des horizons. Les jeunes pourront y trouver des applications pratiques et agréables des sciences, des mathématiques, de l'alphabétisation et des arts.
 - **Acquisition de compétences en informatique :** Des moniteurs surveillent les laboratoires informatiques, aident les jeunes avec leurs travaux scolaires et donnent une formation de base en informatique. Les jeunes participants à ce programme pourront y recevoir une formation en traitement de texte et en infographie. Ils y apprendront également se servir de l'ordinateur pour faire une recherche d'emploi, trouver de l'information sur les établissements d'enseignement postsecondaire et les bourses d'études ainsi que se préparer aux tests d'habiletés scolaires.
 - **Apprentissage fondé sur l'aventure :** Les jeunes participent pour une journée ou une fin de semaine à des activités amusantes – camping, randonnée, ski, escalade, planche à neige, patin sur glace et excursions en canoë – qui leur permettent d'acquérir des habiletés de communication, de développer leur confiance en eux et dans les autres et d'apprendre à travailler en équipe.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Les services de police qui décident d'offrir un programme PAL doivent s'engager à le faire pour une période de temps donnée. Ils doivent, en outre, faire preuve de souplesse à l'égard des coordonnateurs PAL pour que ceux-ci puissent s'occuper du programme tout en exerçant leurs fonctions officielles d'agents de police.

ÉVALUATION

- Le programme PAL de la ville de Baltimore a été évalué en 1998 par la Division de la planification et de la recherche du Service de police de cette ville. L'étude consistait en une comparaison de l'année ayant précédé l'année de la mise en place du programme (1993) avec l'année la plus proche du moment où s'est tenue l'étude (1997). L'évaluation du suivi de trois ans a révélé ce qui suit :
 - la victimisation chez les jeunes avait diminué de 43,9 %;
 - les arrestations de jeunes avaient diminué de 16,1 % dans le milieu cible alors qu'elles avaient augmenté de 1,6 % à l'échelle municipale;
 - durant les heures de service du programme PAL (de 14 h à 22 h), les arrestations de jeunes avaient diminué de 9 %, alors que les arrestations à l'échelle de la ville avaient quant à elles augmenté de 4,4 %.
- La preuve empirique laisse entendre que les participants aux activités de la PAL seraient moins susceptibles de prendre part à des activités criminelles et beaucoup plus susceptibles de louer la nature de la force policière ainsi que de décourager leurs amis de commettre des crimes ou de taire des activités criminelles.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

**National Association of Police Athletics/
Activities Leagues, Inc.**

658 West Indiantown Road, Suite 201
Jupiter, FL 33458

Tél. : 561-745-5535

RÉFÉRENCES

Baltimore Police Department. Division of Planning and Research. 1998. *Juvenile Victimization Comparison for Goodnow Pal Center Area*. Baltimore, Maryland : Baltimore Police Athletic League.

National Association of Police Athletics/Activities League. Disponible au : www.nationalpal.org/index.php



SNAP™ (Stop Now and Plan)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Enfants et jeunes contrevenants, âgés de 6 à 12 ans

Le programme SNAP™ est un programme communautaire pour les enfants qui ont des démêlés avec le système de justice pénale ou qui sont susceptibles d'en avoir et qui affichent des signes avant-coureurs de comportements antisociaux ou agressifs. Le programme a recours à des techniques de modification du comportement afin de réduire les risques que des enfants aient un jour des comportements délinquants. Le programme SNAP™ vise les garçons et les filles de 6 à 12 ans.

Les principaux objectifs de SNAP™ sont les suivants :

- ❑ réduire les comportements agressifs et antisociaux;
- ❑ prévenir la délinquance;
- ❑ enseigner des techniques de maîtrise de la colère et du contrôle de l'impulsivité chez les enfants et leurs parents;
- ❑ montrer aux enfants des compétences comportementales efficaces qui leur permettent de réduire les comportements agressifs et délinquants.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme comporte deux séries de cours, l'une pour les enfants, l'autre pour les parents. Le programme de base consiste en dix séances d'une durée d'une heure et demie chacune échelonnées sur douze semaines. Trois séances supplémentaires axées sur le counseling familial à domicile peuvent être offertes aux enfants qui sont le plus susceptibles de développer des problèmes de comportement. Dans les cours destinés aux parents, ceux-ci apprennent à établir une discipline qui cible les mauvais comportements. Le programme enseigne également aux parents de bonnes compétences parentales comme des techniques de résolution de problèmes et de surveillance. Dans les cours destinés aux jeunes, les comportements agressifs sont modifiés à l'aide de stratégies de gestion comportementale, de jeux de rôle, d'exercices de résolution de problèmes, d'activités de généralisation et de renforcements sociaux.
- ❑ Le coût de mise en œuvre du programme SNAP™ est approximativement de 350 000 \$ par année pour 63 enfants.
- ❑ Le programme est mis en place par des gens qui ont suivi des séances de formation au Child Development Institute.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le programme SNAP™ s'adapte à différents contextes culturels ou raciaux ainsi qu'à des personnes, des familles et des facteurs de risque communautaire divers (p. ex. les collectivités défavorisées).
- Le programme SNAP™ enseigne aux parents et à d'autres modèles auxquels s'identifient les enfants, comme les enseignants, les mêmes compétences qui sont enseignées aux enfants afin de renforcer le comportement positif et l'emploi de la méthode SNAP™.
- Le programme SNAP™ emploie seulement des stratégies et des modèles de traitement dont on sait qu'ils permettent de prévenir les comportements délinquants et antisociaux chez les enfants.

ÉVALUATION

- Les résultats montrent que SNAP™ est efficace pour traiter les enfants qui ont des problèmes de comportement.
- Les études ont montré que les enfants qui participent au programme ont deux fois plus de probabilités de ne pas avoir de casier judiciaire lorsqu'ils atteindront 18 ans.
- On constate que 60 % des enfants à risque élevé qui participent au programme n'ont pas de dossier criminel à 18 ans.
- Les parents qui participent au programme déclarent avoir une plus grande confiance dans leur capacité d'éduquer leur enfant et ressentent moins de stress dans leurs rapports avec lui.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Child Development Institute

197, avenue Euclid
Toronto (Ontario)
M6J 2J8

Tél. : 416-603-1827

Courriel : mail@childdevelop.ca

RÉFÉRENCES

Augimera, L., D. Farrington, C. Keegl et D. Day. 2007. « The SNAP™ Under 12 Outreach Project: Effects of a Community Based Program for Children with Conduct Problems » *Journal of Child and Family Studies*, (16): 799-807. Disponible au : www.springerlink.com/content/8083461515035734/

Child Development Institute. 2004. *SNAP Material and Training Order Forms*. Disponible au : www.childdevelop.ca/public_html/research/publications.html.

Granic, I., A. O'Hara, D. Pepler et M. Lewis. 2007. « A Dynamic Systems Analysis of Parent-child Changes Associated with Successful « Real-world Interventions for Aggressive Children ». *Journal of Abnormal Child Psychology*, (35): 845-857.

SNAP™ Pittsburgh. *Fewer Delinquents, Fewer Criminals*, 2007. Disponible au : <http://www.psvp.org/SNAP/SNAP%20Documents/0627%20SNAP%20short%20story.pdf>.



Community Youth Development Study (CYDS)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 12 à 18 ans ayant des problèmes de toxicomanie et de comportement dans la collectivité

La CYDS est une étude sur les interventions d'une durée de cinq ans conçue pour déterminer dans quelle mesure le système « CommunitiesThat Care[®] » (CTC) favorise le développement sain des jeunes et la réduction de la consommation de drogue chez les jeunes, de la violence, de la délinquance, du nombre de grossesses chez les adolescentes et du taux de décrochage scolaire. Le système CTC est un cadre stratégique pour la planification et la gestion des activités de prévention à l'échelle d'une collectivité. Il fait appel à l'utilisation de données recueillies dans la collectivité sur les facteurs de risque et les facteurs de protection pour orienter la sélection de programmes de prévention fondés sur des données scientifiques.

La CYDS, qui est mise en œuvre à l'aide du système CTC, vise à :

- fournir aux collectivités des données sur les facteurs de risque dont elles doivent tenir compte;
- enseigner aux collectivités des moyens de cibler les ressources de façon à atténuer les problèmes sociaux;
- accroître le nombre de partenariats entre les différents organismes communautaires et faciliter la participation des membres de la collectivité au processus de réduction des facteurs de risque et des problèmes sociaux;
- accroître le recours à des pratiques axées sur les connaissances en matière de prévention de la criminalité.

MÉTHODOLOGIE¹

- Le cadre CTC permet aux responsables de la CYDS de choisir des politiques, des mesures et des programmes de prévention qui répondent le mieux au profil particulier des facteurs de risque et de protection propre à leur collectivité. Une liste des stratégies et des programmes de prévention recommandés par le CTC est présentée à l'adresse suivante : <http://download.ncadi.samhsa.gov/Prevline/pdfs/ctc/CTC%20Prevention%20Strategies%20Guide%20.pdf.pdf>.
- Des documents sur l'application du cadre CTC, des outils d'évaluation communautaire et des guides de formation pour les groupes communautaires sont disponibles à l'adresse suivante : <http://ncadi.samhsa.gov/features/ctc/resources.aspx>.
- *Tool for Community Leaders: A Guide to Getting Started* est disponible à l'adresse suivante : <http://download.ncadi.samhsa.gov/Prevline/pdfs/ctc/Tools%20for%20Community%20Leaders.pdf>
- Le cadre est implanté dans les collectivités grâce à six activités de formation offertes par des formateurs qualifiés du CTC sur une période de six à douze mois. La surveillance du processus est assurée grâce à des jalons et à des repères qui permettent aux collectivités d'atteindre des objectifs mesurables, échelonnés et clairement définis.

¹ Les politiques, mesures et programmes en question ne sont pas encore connus. La fiche de renseignements sera modifiée en conséquence lorsque les responsables du projet donneront plus de détails au sujet de leurs méthodes et de leurs résultats.

□ Le programme comporte cinq étapes :

1. **Préparation** : La collectivité doit déterminer lesquels de ses membres participeront au programme, les programmes axés sur l'amélioration des conditions sociales qui sont déjà en place et les conditions qui pourraient entraver la mise en œuvre du programme.
2. **Éducation** : La collectivité doit enseigner à ses membres des techniques de prévention du crime et définir une vision collective.
3. **Établissement du profil de la collectivité** : La collectivité doit établir le profil de ses forces et de ses faiblesses (facteurs de risque, facteurs de protection, comportements répréhensibles, etc.).
4. **Élaboration d'un plan** : La collectivité doit élaborer un plan de développement pour les jeunes et définir les résultats escomptés et les résultats mesurables dans le but de réduire les facteurs de risque et les problèmes sociaux.
5. **Application et évaluation** : La collectivité doit appliquer le plan CTC et l'évaluer.

Cette approche exige la participation des membres de la collectivité et celle de professionnels (policiers, travailleurs sociaux, éducateurs et professionnels de la santé), qui formeront un regroupement d'intervenants clés chargés de surveiller la planification et la réalisation du programme.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le fonctionnement d'une stratégie dans le cadre du système CTC est un processus unique, car le système en tant que tel n'offre pas de services. En revanche, il facilite le changement en faisant appel à du personnel opérationnel et stratégique de la collectivité et en répartissant les intervenants en deux groupes, soit le conseil communautaire et le groupe de direction. La conception et la réalisation du programme CTC au sein de la collectivité sont ensuite confiées à ces deux groupes.
- Le programme permet de réduire le nombre de comportements répréhensibles en mettant l'accent sur des formes d'intervention appropriées pour éliminer les facteurs de risque présents dans la collectivité. Ces interventions permettent à leur tour de réduire le nombre de problèmes sociaux chez les jeunes.
- Des organismes qui travaillent dans des domaines spécialisés assureront l'exécution du programme. Ainsi, des programmes seront mis en place dans des écoles et gérés par les autorités scolaires et des initiatives de travail social seront réalisées par des travailleurs sociaux. (France et Crow, 2005)

ÉVALUATION

- La CYDS permettra de recueillir des données dans 24 collectivités des États-Unis à huit occasions différentes. Le Social Development Research Group (Washington, D.C.) surveillera l'application et l'efficacité du processus CTC dans les collectivités visées par l'étude en communiquant de façon continue avec les coordonnateurs du programme à l'échelle locale, en effectuant des sondages auprès des élèves de niveau secondaire et en interviewant des dirigeants clés et des fournisseurs de services locaux au sujet des activités de prévention qu'ils mettent en œuvre. Une étude longitudinale de la cohorte de 2011 sera aussi effectuée chaque année de la durée de l'étude pour recueillir des données sur les changements relatifs aux facteurs de risque, aux facteurs de protection et aux comportements des jeunes.
- L'évaluation d'un des programmes CTC a révélé que 81 % des participants avaient obtenu la note de passage dans au moins deux des matières principales dans lesquelles ils échouaient auparavant. Elle a aussi révélé une diminution de 78 % du taux d'absentéisme, une diminution de 62 % de la fréquence des retards, une diminution de 31 % de la fréquence d'imposition de mesures disciplinaires et une diminution de 33 % du taux de délinquance juvénile dans la collectivité au cours de l'année scolaire (Hawkins, 1999).

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

J. David Hawkins

Social Development Research Group
School of Social Work
University of Washington
9725 3rd avenue NE, Suite 401
Seattle, WA 98115

Tél. : 206-543-7655

Courriel : jdh@u.washington.edu

RÉFÉRENCES

Communities That Care. 2007. Disponible au :
<http://ncadi.samhsa.gov/features/ctc/resources.aspx>.

France A. et I. Crow. 2005. « Using the 'Risk Factor Paradigm' in Prevention: Lessons from the Evaluation of Communities that Care », *Children & Society*, 19 : 172-184.

Hawkins J. 1999. « Preventing Crime and Violence through Communities that Care », *European Journal on Criminal Policy and Research*, 7 : 443-458.



Functional Family Therapy (FFT)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Familles et jeunes à risque âgés de 11 à 18 ans

Functional Family Therapy est un projet de prévention et d'intervention, basé sur les familles, qui s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans ayant des problèmes de délinquance, de toxicomanie et de violence. Ce projet a été appliqué avec succès chez différents groupes ethniques, dans différents contextes socioéconomiques et pour différentes problématiques (consommation de drogues et d'alcool, délinquance et violence).

FFT est un programme de prévention multisystémique qui vise à :

- ❑ réduire le négativisme associé aux familles à risque;
- ❑ renforcer les liens d'attachement au sein de la famille;
- ❑ améliorer la capacité des parents à gérer les conflits familiaux;
- ❑ développer des comportements positifs;
- ❑ renforcer les habiletés parentales pour qu'ils soient en mesure de fournir à leurs enfants une discipline cohérente et structurée.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme FFT est un court programme, livré par des thérapeutes spécialisés en milieu familial.
- ❑ Le programme FFT repose sur une approche clinique c'est-à-dire que dans chacune des trois phases (cf. ci-dessous), le thérapeute identifie les facteurs de risque et les facteurs de protection et intervient auprès de la famille de même qu'auprès de chaque adolescent.
- ❑ Ce programme se déroule en trois phases :
 - 1) **engagement et motivation** : réduire le négativisme associé aux familles à risque;
 - 2) **changement de comportement** : réduire et éliminer les problèmes de comportement et améliorer les relations familiales;
 - 3) **généralisation** : augmenter la capacité des familles à utiliser les ressources de la collectivité et à prévenir les rechutes.
- ❑ Un thérapeute familial travaille avec une famille à la fois.
- ❑ Les familles qui ont plus d'un problème intègrent à leur thérapie un traitement familial.
- ❑ Le programme se déroule généralement sur une période de 3 mois (une séance de 8 à 12 heures pour les cas légers, et 30 séances pour les familles en difficulté, avec une moyenne de 12 séances par famille).
- ❑ L'intervention repose sur l'acquisition et le développement d'habiletés liés à l'amélioration de la communication familiale, de la gestion des conflits familiaux et des comportements parentaux.
- ❑ Le coût du programme est d'environ 2 000 \$ par famille.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Le programme FFT combine et intègre des principes empiriquement soutenus et une expérience clinique.
- ❑ Une équipe FFT se compose de 3 à 8 cliniciens; ceux-ci reçoivent une formation intensive et soutenue, et une période de suivi de 12 mois sous forme de conversation téléphonique.
- ❑ À moyen et à long terme, un réseau de Pratique-Recherche de FFT permet aux emplacements cliniques qui utilisent ce programme de participer à la diffusion de leurs résultats sur les effets du modèle de FFT.
- ❑ La mise en œuvre du programme FFT obtient du succès parce qu'il s'agit d'un programme multisystémique, ce qui signifie qu'il met l'accent sur la formation du thérapeute, la communauté, et le système clinique de traitement.
- ❑ Coût du programme : en moyenne, par famille, pour 12 visites, le coût varie de 1 350 \$ à 3 750 \$. (Lawrence et coll. 2001). Les coûts courants dépendent fortement du coût de la rémunération.

ÉVALUATION

- ❑ Comparé aux services de probation traditionnels, les traitements résidentiels ou les approches alternatives thérapeutiques, le FFT obtient les meilleurs résultats.
- ❑ Réduit également les chances que les frères et sœurs du jeune en question commettent des actes de délinquance.
- ❑ Réduit le nombre de placement.
- ❑ Offre un très bon ratio coût-efficacité : 700 \$ à 1 000 \$ par famille participant au FFT comparativement à un minimum de 6 000 \$ par jeune, pour une moyenne de 13 500 \$. (Mihalic, Irwin et coll., 2001).
- ❑ L'efficacité de cette approche est démontrée par plusieurs études depuis environ 25 ans. (Greenwood, 2004).

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Doug Kopp

Functional Family Therapy, LLC
1611, boulevard McGilvra Est
Seattle, WA 98112

Cellulaire : 206-409-7198
Téléc. : 206-664-6230
Courriel : dkfft@msn.com
Site Web : www.fftinc.com

RÉFÉRENCES

Functional Family Therapy. Disponible au : www.fftinc.com.

Mihalic S., K. Irwin et al. 2001. « Blueprint for Violence Prevention », *Juvenile Justice Bulletin*, département de la Justice des États-Unis, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. Disponible au : www.ncjrs.gov/html/ojjdp/jjbul2001_7_3/contents.html.

Sexton T. et J. Alexander. 2000. « Functional Family Therapy », *Justice Juvenile Journal, Family Strengthening Series*, département de la Justice des États-Unis, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Washington (DC). Disponible au : www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojjdp/184743.pdf



Leadership and Resiliency Program (LRP)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 14 à 19 ans

Le Leadership and Resiliency Program (LRP) vise à aider les jeunes à augmenter leur force intérieure et leur résilience et à les empêcher de faire l'expérience de la drogue et à recourir à la violence.

Le programme est conçu pour :

- ❑ amener les participants à reconnaître leurs compétences et à améliorer leur estime d'eux-mêmes;
- ❑ aider les participants à s'identifier à des personnes ayant une influence positive;
- ❑ réduire le nombre de mesures disciplinaires dont ils font l'objet en classe;
- ❑ améliorer leurs aptitudes à communiquer et à résister aux pressions;
- ❑ conscientiser les participants sur les effets nocifs de la toxicomanie et de la violence;
- ❑ favoriser la participation de la collectivité aux activités visant à promouvoir un développement sain et à valoriser les adolescents.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme comporte quatre volets :
 - réunion de groupe avec les adolescents aiguillés vers le programme;
 - services communautaires dans des organismes qui s'occupent des animaux maltraités;
 - présentation de sketches à de jeunes enfants;
 - participation à des activités en plein air¹.

Chaque volet est assorti d'un document comprenant une description du programme, des différentes activités de groupe et des fournitures requises ainsi que des modèles de formulaires, des formules de consentement et des conseils pour appliquer le programme ailleurs.

- ❑ Le programme est offert après l'école.
- ❑ Le LRP exige un partenariat entre un établissement d'études secondaires et un organisme qui offre des services de traitement de la toxicomanie ou de santé, les écoles font appel à ces organismes pour identifier les participants au programme.
- ❑ Chaque semaine, les participants assistent à des séances de groupe sur la résilience offertes par un animateur du programme.
- ❑ Les participants au LRP doivent faire des activités communautaires au moins une fois par semaine (s'occuper des animaux, participer à l'embellissement de la collectivité, préparer des sketches, etc.).
- ❑ Même si le programme ne comporte pas d'interventions particulières à l'intention des parents des participants, les intervenants du programme communiquent fréquemment avec eux.

¹ Chaque composante s'inscrit dans un cadre de recherche qui appuie le développement des facteurs de résilience.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Pour obtenir de meilleurs résultats, il est préférable que les jeunes s'inscrivent au programme au début de leurs études secondaires et qu'ils y participent jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Ils peuvent toutefois s'y inscrire en tout temps.
- ❑ Les jeunes doivent participer à trois volets du programme sur une période de 5 à 12 mois au cours des deux à quatre années pendant lesquelles ils y sont inscrits.
- ❑ Le programme a été conçu de façon à être applicable en milieu rural, urbain et suburbain.
- ❑ La période de démarrage du programme est généralement de 4 mois.
- ❑ Une formation sur la réalisation du LRP programme est obligatoire et il faut acheter un contrat de licence avant de le lancer.

ÉVALUATION

Une évaluation avant et après le programme a révélé :

- ❑ une diminution de 75 % des suspensions disciplinaires;
- ❑ une diminution de 47 % des arrestations chez les jeunes;
- ❑ une augmentation de 60 à 70 % de l'assiduité aux cours;
- ❑ un taux d'obtention du diplôme d'études secondaires de 100 %.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Laura Yager, M.Ed., LPC, CCP-ATOD

Director, Prevention Services
Alcohol and Drug Services
Fairfax-Falls Church Community Services Board
3900 Jermantown Road, Suite 200
Fairfax, VA 22030

Tél. : 703-934-5476

Courriel : Laura.yager@fairfaxcounty.gov

Site Web : www.fairfaxcounty.gov/csb/

RÉFÉRENCES

Fairfax-Falls Church Community Services Board.
Fairfax County, Virginia. Disponible au : www.fairfaxcounty.gov/csb.

SAMHSA Model Programs. Disponible au : www.modelprograms.samhsa.gov/model.htm.



Life Skills Training (LST)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 12 à 15 ans

Le programme Life Skills Training (LST) est un programme de prévention offert en milieu scolaire qui vise à prévenir la consommation précoce de drogue et d'alcool chez les jeunes. Le programme LST est principalement destiné aux élèves de niveau intermédiaire (sixième et septième années). À l'origine, il a été élaboré à l'intention des écoles de la classe moyenne fréquentées majoritairement par des enfants de race blanche, mais il s'est également avéré efficace auprès des membres des minorités ethniques des milieux défavorisés.

Les principaux objectifs du programme LST sont les suivants :

- ❑ diffuser des renseignements sur la prévention;
- ❑ promouvoir l'adoption de normes antidrogues;
- ❑ enseigner des techniques pour dire non à la drogue;
- ❑ favoriser le développement de compétences de maîtrise de soi et de compétences sociales générales.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme LST ne vise pas expressément à sensibiliser les élèves aux méfaits de la drogue. Il vise plutôt à leur apprendre des techniques qui leur permettront de résister à la tentation de consommer de la drogue, à savoir des techniques de résistance, des techniques de maîtrise de soi et des techniques d'acquisition de compétences sociales. Des recherches ont montré que les adolescents qui connaissaient très bien ces techniques étaient moins susceptibles de consommer de la drogue et de l'alcool et qu'ils étaient moins susceptibles d'adopter des comportements à risque élevé.
 - **Techniques de résistance à la drogue** : Apprendre aux participants les idées fausses véhiculées au sujet de la drogue et de l'alcool et leur apprendre à reconnaître ces mythes. Leur apprendre aussi à mettre en pratique les techniques qu'ils ont apprises pour résister aux pressions exercées par leurs pairs pour consommer de la drogue.
 - **Techniques de maîtrise de soi** : Apprendre aux participants à examiner l'image qu'ils ont d'eux-mêmes, à connaître leurs compétences, à se fixer des objectifs pour l'avenir, à suivre leurs progrès, à relever des défis personnels, à analyser les situations difficiles et à y réagir.
 - **Techniques d'acquisition de compétences sociales** : Apprendre aux participants à surmonter leur timidité, à acquérir des aptitudes en communication, à s'affirmer et à réaliser qu'il existe d'autres choix que la passivité ou l'agressivité en situation difficile.
- ❑ Le programme dure trois années consécutives. Les élèves participent à 15 séances au cours de la première année, à 10 séances au cours de la deuxième année et à 5 séances au cours de la troisième année.
- ❑ Le programme LST est réalisé principalement par un ou deux enseignants ayant suivi une formation en classe offerte par les National Health Promotion Associates. Le programme prend la forme d'un cours ponctuel.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Les principales composantes du programme LST sont l'augmentation de l'estime de soi et de la confiance en soi; la prise de décisions judicieuses; les mythes et réalités concernant le tabac, la marijuana et l'alcool; le tabagisme et les effets physiologiques; la sensibilisation à la publicité; l'anxiété; les aptitudes en communication; les compétences sociales et l'affirmation de soi. (Smith et coll., 2004)
- Au cours des 25 dernières années, le programme LST a été mis à l'essai dans le cadre de nombreuses études, depuis des études de petite envergure jusqu'à des études aléatoires à grande échelle. (Bovin et Griffin, 2005) Cependant, il a été élaboré à l'origine pour prévenir le tabagisme chez les élèves, puis il a été adapté pour faire de la prévention contre la consommation de diverses drogues parmi différents groupes ethniques.
- Les enseignants peuvent intégrer les connaissances apprises dans le cadre du programme LST dans leurs cours réguliers, comme les cours de français ou de mathématiques.

ÉVALUATION

- Des essais contrôlés du programme LST ont révélé qu'il permettait de réduire la consommation de nicotine, d'alcool et de marijuana parmi les adolescents (Mackillop et coll., 2006)
- Des évaluations du programme LST ont révélé qu'il permettait d'obtenir des résultats positifs durables un an, trois ans et six ans après son introduction.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

National Health Promotion Associates, Inc.

711 avenue Westchester
White Plains, NY 10604

Sans frais: 800-293-4969

Tél. : 914-421-2525

Télec. : 914-421-2007

Courriel : lstinfo@nhpamail.com

Site Web : www.lifeskillstraining.com

RÉFÉRENCES

Botvin, G. et K. Griffin. 2005. « Prevention Science, Drug Abuse Prevention, and Life Skills Training: Comments on the State of the Science ». *Journal of Experimental Criminology*, (1) : 63-78.

Center for the Study and Prevention of Violence. 2007. « Life Skills Training », *Blueprints Model Programs Fact Sheet*, Boulder (Colorado) : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioral Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/blueprints/model/programs/LST.html.

Life Skills Training. (sans date). Disponible au : www.lifeskillstraining.com.

Mackillop, J., K. Ryabchenko et S. Lisman. 2006. « Life Skills Training Outcomes and Potential Mechanisms in a Community Implementation: A Preliminary Investigation », *Substance Use & Misuse*, (41) : 1921-1935.

National Health Promotion Associates. *Life Skills Training*, sans date. Disponible au: www.lifeskillstraining.com/index.php.

Promising Practices Network. 2007. *Life Skills Training*. Santa Monica, CA: Rand C. Disponible au : www.promisingpractices.net/program.asp?programid=48.

Smith, E., J. Swisher et J. Vicary. 2004. « Evaluation of Life Skills Training and Infused Life Skills Training in a Rural Setting: Outcomes at Two Years », *Journal of Alcohol and Drug Education*, 48(1) : 51-70.



Project Towards No Drug Abuse (Projet TND)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Jeunes à risque âgés de 14 à 19 ans

Le projet TND est fondé sur un modèle visant l'acquisition de compétences, la motivation et la prise de décisions judicieuses. Il est axé sur les facteurs de motivation, les compétences et les facteurs de prise de décisions judicieuses qui peuvent amener un jeune à risque à développer une dépendance à la drogue. Il s'agit d'un programme de prévention de la toxicomanie élaboré à l'intention des jeunes de niveau secondaire (âgés de 14 à 19 ans) qui ont été transférés de leur école ordinaire vers une école alternative, en raison de leurs problèmes de comportement et de fonctionnement. Le projet est axé sur ces jeunes parce qu'ils sont plus susceptibles que les élèves des écoles secondaires ordinaires de développer une dépendance à la drogue.

Les objectifs du projet TND sont les suivants :

- réduire ou éliminer la consommation de tabac, d'alcool, de marijuana et de drogues dures chez les participants;
- réduire ou éliminer le port d'armes chez les participants;
- accroître le recours aux techniques cognitives et comportementales chez les participants.

MÉTHODOLOGIE

- Le projet TND comprend 12 séances interactives offertes en classe. Ces séances visent à permettre aux participants d'acquérir de meilleures compétences favorisant la motivation et la prise de décisions judicieuses afin de les amener à réduire leur consommation de tabac, d'alcool, de marijuana et de drogues dures et leurs comportements violents. Chaque séance dure de 40 à 50 minutes. Les séances portent sur les sujets suivants :
 - écoute active;
 - stéréotypes;
 - mythes et déni;
 - dépendance aux substances chimiques;
 - discussions à la manière d'une émission-débat;
 - groupe de discussion sur la marijuana;
 - renoncement au tabac;
 - stress, santé et objectifs;
 - maîtrise de soi;
 - pensée positive et négative et cycles de comportement;
 - points de vue;
 - prise de décisions et engagement.

- ❑ Ces 12 séances sont offertes sur une période de quatre semaines, à raison de trois séances de 40 à 50 minutes par semaine.
- ❑ Les coûts du programme dépendent du nombre d'élèves qui fréquentent l'école. Le manuel de l'enseignant coûte 70 \$ et le cahier d'exercices de l'élève coûte environ 10 \$. En outre, la séance de formation des enseignants coûte approximativement 2 500 \$.
- ❑ Le projet TND peut être mis en œuvre par un enseignant qualifié ou par un spécialiste de la santé.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Pour que le programme soit efficace, il faut donner toutes les séances. Il est aussi important d'offrir trois séances par semaine, mais, si le temps ne le permet pas, la prestation de deux séances par semaine pendant six semaines ne devrait pas avoir une grande incidence sur les résultats du programme.
- ❑ Même si le projet TND a été élaboré pour les élèves des écoles secondaires alternatives, les résultats ont montré qu'il est aussi efficace dans les écoles ordinaires. On peut donc le décrire comme un programme universel (offert dans les écoles ordinaires), mais sélectif (offert seulement aux élèves qui sont très à risque d'avoir des problèmes psychosociaux ou des problèmes de toxicomanie).

ÉVALUATION

Une étude menée auprès de quelque 3 000 jeunes de 42 écoles différentes a révélé que, 30 jours après la fin du programme, chez les participants de sexe masculin, la consommation de tabac avait diminué de 27 %; la consommation de marijuana, de 22 %; la consommation de drogues dures, de 26 %; la consommation d'alcool, de 9 %; et la victimisation, de 6 %.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Jim Miyano

USC Institute for Prevention Research
1000 South Fremont Avenue, Unit 8
Alhambra, CA 91803

Tél. : 800-400-8461

Courriel : miyano@usc.edu

Site Web: www.usc.edu

RÉFÉRENCES

Center for the Study and Prevention of Violence. 2006. « Project Towards No Drug Abuse (Project TND) », *Blueprints Model Programs Fact Sheet*. Boulder (Colorado) : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioural Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/blueprints/model/programs/TND.html.

Project Towards No Drug Abuse. Matériel de formation en ligne, sans date. Disponible au : <http://tnd.usc.edu/>

SAMSHA's National Registry of Evidence-based Programs and Practices. *Intervention Summary: Project Towards No Drug Abuse*, sans date. Disponible au : www.nrepp.samhsa.gov/programfulldetails.asp?PROGRAM_ID=62.

Sussman, S., C. Dent et A. Stacy. 2002. « Project Towards No Drug Abuse: A Review of the Findings and Future Directions », *American Journal of Health Behaviour*, 26(5) : 354-365.

University of Southern California. Institute for Prevention Research. *Project Towards No Drug Abuse (TND)*, sans date. Disponible au : <http://tnd.usc.edu/index.php>.



Quantum Opportunities Program (QOP)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes à risque âgés de 14 à 19 ans

Le Quantum Opportunities Program (QOP) est un programme d'intervention multidisciplinaire à long terme qui vise à réduire les taux de décrochage et de délinquance chez les élèves défavorisés de niveau secondaire, à promouvoir la scolarisation et à augmenter le taux d'obtention de diplôme. Le programme vise les élèves de 9^e année qui viennent de familles à faible revenu, et il dure pendant leurs quatre années des études secondaires.

Les principaux objectifs du QOP sont les suivants :

- ❑ augmenter le taux d'obtention de diplôme;
- ❑ réduire les taux de grossesse et de comportements violents;
- ❑ pallier l'insuffisance des possibilités de développement chez les élèves défavorisés;
- ❑ enseigner des valeurs et des croyances prosociales;
- ❑ accroître les résultats scolaires et les compétences fonctionnelles.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le QOP est constitué de trois composantes, soit les activités éducatives, les activités de développement et les activités liées aux services. Le programme exige que chaque élève consacre 250 heures par année à chacune de ces composantes, pour un total de 750 heures de participation par année.
- ❑ Voici une description des trois composantes :
 - **activités éducatives** : activités visant à améliorer le rendement scolaire et à augmenter la probabilité que le jeune obtienne son diplôme d'études secondaires et fasse des études postsecondaires (p. ex. tutorat);
 - **activités de développement** : activités visant à réduire les comportements à risque (p. ex. planification en matière d'emploi);
 - **activités liées aux services** : activités visant à aider les jeunes à acquérir le sens des responsabilités envers eux-mêmes et envers les autres membres de la collectivité (p. ex. services communautaires).
- ❑ Le programme est offert pendant les quatre années où le jeune fréquente l'école secondaire et coûte environ 25 000 \$ par participant pour toutes ces années.
- ❑ Un conseiller qualifié est responsable de la mise en œuvre du programme, et ce dernier doit suivre les participants pendant les quatre années du programme. Cette personne joue le rôle de mentor, de modèle et de conseiller auprès des élèves et elle s'occupe aussi de la discipline.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Le QOP se distingue des autres programmes destinés aux jeunes, car non seulement il permet de s'occuper des jeunes qui en ont le plus besoin, mais il présente une combinaison équilibrée d'activités éducatives, d'activités de développement et d'activités liées aux services.

- ❑ Le QOP comporte des mesures incitatives (surtout financières) pour inciter les jeunes à participer au programme.
- ❑ Le QOP se distingue également des autres programmes en ce sens que tous les élèves y sont admissibles, peu importe leur comportement, leur état de santé ou leur lieu de résidence. En effet, le QOP continue à servir les jeunes même s'ils ont décroché, s'ils ont déménagé, s'ils sont incarcérés ou malades ou s'ils ont abandonné le programme. Par ailleurs, le jeune peut participer au QOP pendant la première année, l'abandonner durant la deuxième année, puis y participer de nouveau au cours des années suivantes.

ÉVALUATION

- ❑ L'évaluation des projets pilotes a révélé que le QOP permettait d'augmenter le taux d'obtention de diplôme et le taux d'inscription dans un établissement d'études postsecondaires et de réduire les taux de délinquance, d'arrestation et de décrochage chez les participants.
- ❑ Les participants au QOP affichaient un taux d'arrestation de 19 % pendant leur adolescence comparativement à un taux de 23 % chez les membres du groupe témoin, ainsi qu'un taux d'obtention de diplôme de 63 % comparativement à un taux de 42 % chez les membres du groupe témoin.
- ❑ Au total, 42 % des participants au QOP se sont inscrits à des études supérieures comparativement à 16 % des membres du groupe témoin.
- ❑ Les participants au QOP étaient aussi moins susceptibles de devenir parents à l'adolescence (24 % contre 38 %).
- ❑ Cependant, les tentatives pour obtenir les mêmes effets en répétant le programme ont échoué dans la majorité des cas.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

C. Benjamin Lattimore

Opportunities
Industrialization Centers of America, Inc.
1415 North Broad Street
Philadelphia, PA 19122

Tél. : 212-236-4500, poste 251

Andrew Hahn

Brandeis University
Heller Graduate School
The Center for Human Resources
Waltham, MA 02254-9110

Tél. : 617-736-3851

RÉFÉRENCES

Child Trends. 2002. *Guide to Effective Programs for Children and Youth*. Washington, D.C. : Child Trends. Disponible au : www.childtrends.org/Lifecourse/programs/QuantumOpportunitiesProgram.htm.

Lattimore, B.C., S. F. Mihalic, J. K. Grotzpetter et R. Taggart. 1998. « The Quantum Opportunities Program », dans D. S. Elliott (dir.), *Blueprints for Violence Prevention*, Boulder (Colorado) Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioral Science, University of Colorado.

Mihalic S., K. Irwin et al. 2001. « Blueprint for Violence Prevention », *Juvenile Justice Bulletin*, département de la Justice des États-Unis, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice

and Delinquency Prevention. Disponible au : www.ncjrs.gov/html/ojjdp/jjbul2001_7_3/contents.html.

Promising Practices Network. 2002. *Quantum Opportunities Program*. Disponible au : www.promisingpractices.net/program.asp?programid=27.

Schirm, A., Rodriguez-Planas, N., Maxfield, M. & Tuttle, C. 2003. *The Quantum Opportunity Program Demonstration: Short-term Impacts*. Washington, DC: Mathematica Policy Research, Inc. Disponible au : www.doleta.gov/reports/papers/QOP_short_term_impacts.pdf



Strengthening Families Program (SFP) pour les parents et les jeunes de 10 à 14 ans

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 10 à 14 ans et leur famille

Le Strengthening Families Program (SFP) est un programme universel d'intervention familiale qui vise à accroître les facteurs de protection et à réduire les facteurs de risque au sein des familles. Il a été élaboré à l'intention des jeunes de 10 à 14 ans, en particulier les élèves de 6^e année, et de leur famille. Le SFP a été mis en œuvre dans 33 écoles rurales de la région du Midwest des États Unis, qui sont surtout fréquentées par de jeunes blancs de la classe moyenne.

Les principaux objectifs du SFP sont les suivants :

- ❑ améliorer les compétences parentales;
- ❑ améliorer les relations parent-enfant et la communication au sein de la famille;
- ❑ réduire le nombre de comportements répréhensibles;
- ❑ retarder la première expérience avec l'alcool et la drogue à l'adolescence;
- ❑ améliorer les compétences prosociales chez les jeunes;
- ❑ améliorer les relations personnelles et interpersonnelles chez les jeunes.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme SFP comprend sept séances de deux heures destinées aux jeunes et aux parents. Durant la première heure, les jeunes et les parents participent à des séances séparées d'acquisition de compétences, puis ils passent la deuxième heure ensemble à faire des activités familiales surveillées. Ils doivent également participer à quatre séances de renforcement sur une période de six à douze mois. Ces séances visent à renforcer les compétences apprises dans le cadre des sept premières séances :
 - Durant les séances de formation des parents, ces derniers apprennent à exprimer clairement leurs attentes par rapport au comportement de leur enfant, à recourir à des mesures disciplinaires uniformes et appropriées et à communiquer de façon efficace;
 - Durant les séances de formation des enfants, ces derniers apprennent des techniques qui leur permettent de résister à la pression exercée par leurs pairs, de refuser les propositions qui ne leur conviennent pas, d'interagir socialement et de gérer leur stress et leurs émotions;
 - Durant les séances qui regroupent les parents et les enfants, ceux-ci apprennent à régler des conflits en famille et à utiliser des techniques de communication. Ils participent également à des activités destinées à accroître la cohésion familiale;
 - Les séances de renforcement sont axées sur l'établissement d'objectifs, la gestion du stress, les aptitudes à la communication et l'amélioration des techniques utilisées par les enfants et les parents pour favoriser l'adoption de comportements appropriés, respecter les règles et établir des limites.
- ❑ La durée totale du programme est de 11 semaines, soit 7 semaines pour les séances de base et 4 semaines pour les séances de renforcement.

- ❑ La mise en œuvre du programme coûte environ 8 900 \$, c'est-à-dire 4 000 \$ pour la formation, 775 \$ pour les manuels et les vidéos de formation, 500 \$ pour les fournitures destinées aux familles et 3 600 \$ pour la prestation du programme en tant que tel.
- ❑ Au moins trois intervenants qualifiés doivent offrir le programme. Il n'est pas nécessaire que ces personnes n'aient de l'expérience professionnelle ni de diplôme et il s'agit souvent de membres de la collectivité.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Des séances de formation de trois jours sont requises pour les établissements d'enseignement qui effectuent des évaluations scientifiques du programme, pour les établissements qui doivent modifier le programme pour l'adapter à des groupes composés de personnes d'origines différentes et pour les établissements qui offrent des séances de formation aux formateurs.
- ❑ Le programme SFP cible comme facteurs de risque, les conflits familiaux et les problèmes liés au fonctionnement de la famille, susceptibles d'entraîner des comportements répréhensibles ou des comportements déviants.
- ❑ Les parents qui participent au programme doivent avoir une capacité de lecture qui équivaut au moins à celle de la 8^e année.

ÉVALUATION

- ❑ Des études effectuées après le programme ont montré que les parents qui ont participé au SFP ont amélioré leurs compétences parentales (surveillance, discipline) et la communication avec leur enfant. Elles ont également révélé que les enfants participaient davantage aux décisions et aux activités familiales et que le programme permettait de solidifier les liens familiaux.
- ❑ Une analyse effectuée un an et deux ans après le programme a révélé que les adolescents qui y avaient participé ont eu moins tendance à commencer à consommer de l'alcool et que leur consommation était réduite de 30 à 60 %.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Richard Spoth

Institute for Social and Behavioral Research
ISU Research Park
Building 2, Suite 500
2625 North Loop Drive
Iowa State University
Ames, IA 50010

Tél. : 515-294-9752

Site Web : www.exnet.iastate.edu/sfp

RÉFÉRENCES

Center for the Study and Prevention of Violence. 2006. « Strengthening Families Program for Parents and Youth 10-14 », *Blueprints Model Programs Fact Sheet*. Boulder (Colorado) : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioral Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/blueprints/promisingprograms/BPP18.html.

Department of Health Promotion & Education. (Sans date). *Strengthening America's Families: Effective Family Programs for Prevention of Delinquency*, sans date. Disponible au : www.strengtheningfamilies.org/index.html.

University of Utah. Department of Health Promotion and Education. (Sans date). *Strengthening Families. Training Sessions, Manuals, and Materials*. Salt Lake City, Utah. Disponible au : www.strengtheningfamiliesprogram.org/



Wraparound Milwaukee

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes à risque âgés de 13 à 17 ans

Le programme Wraparound Milwaukee est un programme de soins complet qui vise à offrir des soins personnalisés aux jeunes délinquants et à leur famille. Il tend à réduire le nombre de placements en établissement en offrant des traitements et des programmes familiaux dans la collectivité. Il est destiné aux familles et jeunes âgés de 13 à 17 ans qui ont de graves problèmes de santé mentale et de maîtrise des émotions et du comportement.

Les objectifs du programme Wraparound Milwaukee sont les suivants :

- ❑ modérer les comportements antisociaux;
- ❑ aider les familles à accéder aux services disponibles;
- ❑ favoriser la fréquentation de pairs ayant des attitudes prosociales;
- ❑ accroître la cohésion familiale;
- ❑ réduire le nombre de jeunes placés.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Avant d'accepter un jeune, les intervenants doivent déterminer si sa participation au programme est appropriée. Le cas échéant, le juge ordonne au jeune de s'inscrire au programme. Le programme est constitué de quatre grandes composantes : une équipe de coordination des soins; une équipe composée de l'enfant et de sa famille; une équipe mobile de gestion des crises et un réseau de fournisseurs de soins.
 - L'équipe de coordination des soins détermine les ressources et les besoins de chaque famille et prend les dispositions requises pour que cette famille ait accès à certains services et certains programmes. Elle surveille également la mise en œuvre du plan personnalisé élaboré à l'intention de la famille.
 - L'équipe composée de l'enfant et de sa famille est constituée de parents, d'amis, de voisins, d'agents de probation et de travailleurs sociaux de l'aide à l'enfance.
 - L'équipe mobile de gestion des crises a pour mandat de répondre aux besoins de la famille en l'absence du coordonnateur du programme.
 - Le réseau de fournisseurs de soins est constitué de personnes qui participent au programme Wraparound Milwaukee. Il s'agit notamment de travailleurs sociaux et de psychologues qui ont reçu la formation requise pour intervenir au sein des familles et qui offrent au jeune une solution de rechange à l'incarcération ou au placement en établissement ainsi que d'organismes communautaires qui offrent des programmes.
- ❑ Le programme Wraparound Milwaukee dure tant et aussi longtemps que le jeune et sa famille en ont besoin.
- ❑ Il est mis en œuvre par une équipe de travailleurs sociaux et de psychologues qualifiés.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Pour que sa participation au programme soit recommandée, le jeune doit :
 - avoir un problème de santé mentale;
 - avoir été pris en charge par deux des systèmes suivants, soit le système de justice pour les jeunes, les services de soins de santé mentale ou la protection d'aide à l'enfance;
 - avoir été placé dans un centre pour y recevoir des traitements.
- Le programme Wraparound Milwaukee vise à éliminer les facteurs de risque associés à la criminalité, tels les comportements antisociaux, l'agressivité, les problèmes de santé mentale, la victimisation de l'enfant, la criminalité parentale, la violence familiale, le climat scolaire inadéquat, la pauvreté, le faible attachement à la collectivité, la fréquentation de délinquants, l'appartenance à un gang et le rejet par les pairs.

ÉVALUATION

Trois ans après la fin du programme, une étude a révélé une diminution considérable du taux de récidive chez les jeunes qui avaient participé au programme Wraparound Milwaukee, notamment en ce qui concerne les actes délictueux graves et les méfaits. Elle a révélé également que les participants au programme avaient commis moins d'infractions sexuelles, d'infractions contre les biens, de voies de fait et d'infractions commises à l'aide d'une arme.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Bruce J. Kamradt

Wraparound Milwaukee
9201 Watertown Plank Road
Wauwatosa, WI 53226

Tél.: 414-257-7639

Télec.: 414-257-7575

Courriel : bkamrad@wrapmilw.org

Site Web: <http://www.milwaukeecounty.org/WraparoundMilwaukee7851.htm>

RÉFÉRENCES

Helping America's Youth. *Programs to Help Youth: Wraparound Milwaukee*, sans date. Disponible au : <http://guide.helpingamericasyouth.gov/programdetail.cfm?id=43>.

Kamradt, B. 2000. « Wraparound Milwaukee: Aiding Youth with Mental Health Needs », *Juvenile Justice*, 7(1) : 14-23.

Milwaukee County. *Wraparound Milwaukee*, sans date. Disponible au : www.milwaukeecounty.org/WraparoundMilwaukee7851.htm.



Youth Inclusion Program (YIP)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 13 à 16 ans à haut risque de délinquance

Le Youth Inclusion Program (YIP) vise à réduire la criminalité et les comportements antisociaux dans les quartiers en créant des endroits sûrs où les jeunes peuvent acquérir de nouvelles compétences, participer à des activités sociales et obtenir de l'aide pour leurs études. Des personnes ayant une excellente influence – mentors bénévoles et travailleurs sociaux – aident les jeunes à changer d'attitude par rapport aux études et à la criminalité.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- ❑ favoriser l'accès à des services appropriés;
- ❑ empêcher les participants d'entrer dans le système de justice pénale;
- ❑ réduire le taux de récidive chez les jeunes qui ont déjà des démêlés avec le système de justice;
- ❑ intervenir au niveau individuel, familial et communautaire.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le programme a été introduit dans les quartiers les plus défavorisés.
- ❑ La participation au programme est entièrement volontaire.
- ❑ Le programme permet d'identifier une cinquantaine de jeunes à risque de 13 à 16 ans d'un même quartier par l'entremise de plusieurs organismes différents, dont des équipes d'intervention auprès des jeunes contrevenants, des services de police, des services sociaux, des autorités scolaires locales et des écoles, etc. Le processus d'identification se répète tous les six mois.
- ❑ Diverses approches, depuis les visites à domicile jusqu'aux appels téléphoniques, sont utilisées pour inciter les jeunes ciblés à participer au programme.
- ❑ Les interventions visent à s'attaquer aux facteurs de risque qui ont permis d'identifier les jeunes.
- ❑ Le programme est d'une durée de 500 heures, à raison de 10 heures par semaine.
- ❑ Il est constitué des éléments suivants :
 - éducation et formation;
 - arts, culture et médias;
 - mentorat;
 - santé et prévention de la toxicomanie;
 - programmes de conduite de véhicules;
 - sensibilisation et travaux communautaires;
 - sports;
 - entraide;

- environnement;
- évaluation personnelle;
- relations familiales.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le programme nécessite un système de gestion de l'information approprié permettant d'identifier une cinquantaine de jeunes dont les besoins sont les plus criants et de surveiller l'intensité des interventions.
- La participation au programme est volontaire, de sorte qu'il faut trouver des façons novatrices d'inciter les jeunes à y participer.
- Un nombre optimal de délinquants connus doivent participer au programme pour atteindre les objectifs établis en matière de réduction de la criminalité.
- Les participants au programme doivent s'engager à y participer 10 heures par semaine, mais ils y consacrent généralement moins de temps.

ÉVALUATION

Une évaluation indépendante menée à l'échelle nationale sur l'efficacité du YIP au cours de ses trois premières années a révélé que :

- les taux d'arrestation ont diminué de 65 % chez les 50 jeunes considérés comme étant le plus à risque de commettre des actes criminels;
- 73 % des jeunes qui avaient commis des infractions avant leur participation au programme et qui ont été arrêtés après leur participation avaient commis un moins grand nombre d'infractions;
- 74 % des jeunes qui n'avaient pas commis d'infractions, mais qui étaient considérés comme des jeunes à risque n'ont pas été arrêtés après leur participation au programme;
- la gravité des infractions commises a diminué de 68 % (selon les critères de gravité du Youth Justice Board);
- les deux tiers des programmes ayant obtenu les meilleurs résultats ont permis de réduire de 6,3 % le taux de criminalité dans les quartiers où ils ont été implantés.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Youth Justice Board for England and Wales

11 Carteret Street
London SW1H9DL

Tél. : 02072713033

Courriel : enquiries@yjb.gov.uk

RÉFÉRENCES

Morgan Harris Burrows. 2003. *Evaluation of the Youth Inclusion Programme: End of Phase One Report*. Londres : Youth Justice Board. Disponible au : www.yjb.gov.uk/publications/resources/downloads/YIP-Evaluation03.pdf

Youth Justice Board. Disponible au : www.yjb.gov.uk/en-gb/yjs/Prevention/YIP/



Job Corps

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes à risque âgés de 16 à 24 ans

Job Corps est un programme fédéral américain conçu pour aider les jeunes défavorisés à devenir des citoyens responsables, employables et productifs en fournissant des ressources matérielles, du soutien moral, de l'information, des connaissances techniques et théoriques ainsi que du soutien et des interactions sociales.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Les composantes du programme englobent l'enseignement de connaissances générales, l'éducation sanitaire, la formation professionnelle, le placement, le développement des compétences personnelles et professionnelles et des services de counseling. En outre, un sous-groupe de jeunes a accès à une composante axée sur la vie en résidence. Job Corps fournit à ses étudiants des services d'orientation professionnelle et de soutien à la transition pour une période allant jusqu'à douze mois après la fin du programme.
- ❑ Les étudiants peuvent demeurer dans le programme Job Corps pendant une période maximale de deux ans; l'admission au programme leur donne droit à une allocation mensuelle.
- ❑ Pour s'inscrire, il faut avoir entre 16 et 24 ans, être citoyen ou résident autorisé des États-Unis, satisfaire aux exigences en matière de revenu et être disposé et apte à participer pleinement dans un environnement éducationnel.
- ❑ Les approches de formation et les méthodes de mise en œuvre varient afin de pouvoir adapter les composantes et les méthodes de prestation des services, d'utiliser efficacement les ressources et de répondre aux besoins particuliers des étudiants et des employeurs.
- ❑ Les candidats sont répertoriés et enquêtés par des organisations embauchées à contrat par le département du Travail des États-Unis.
- ❑ Le programme est constitué de quatre phases, à savoir :
 - **Information et admission** : Les étudiants éventuels s'informent au sujet de Job Corps; la manière dont Job Corps pourrait les aider à se lancer dans une carrière, la nature de la formation et du travail dans un centre Job Corps, des responsabilités qui leur incomberaient en tant qu'étudiants, et des formations professionnelles offertes au centre de leur choix.
 - **Préparation à la carrière** : Au cours des 60 premiers jours dans le Job Corps, les étudiants apprennent, exercent et démontrent des aptitudes à la prise de responsabilités personnelles dont ils auront besoin en milieu de travail, ainsi que des techniques de recherche d'emploi, notamment la familiarisation avec les ordinateurs; dressent un plan de développement de carrière qu'ils s'engagent à suivre; se renseignent sur les centres multiservices et en visitent.
 - **Perfectionnement professionnel** : Les étudiants apprennent, démontrent et exercent des connaissances techniques et générales, des techniques de communication interpersonnelle et de résolution de problèmes ainsi que des compétences sociales et d'organisation personnelle. À ce stade-ci, les étudiants commencent également à se chercher un emploi et se préparent à vivre en autonomie.

- **Transition vers la vie professionnelle :** Les étudiants se trouvent un premier emploi. Ils continuent de communiquer avec les fournisseurs de services de Job Corps afin de demander de l'aide, au besoin, et répondent aux questionnaires d'enquête administrés à la treizième semaine ainsi qu'aux sixième et douzième mois.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Le programme n'a eu aucune répercussion sur la consommation de tabac, d'alcool ou de drogues illicites, ni d'incidence statistiquement significative sur le temps passé en cure de désintoxication.
- Le programme n'a eu aucune incidence sur les taux de natalité ou sur la fréquentation d'établissement d'enseignement postsecondaire.

ÉVALUATION

- Une étude effectuée en 2000 (Schochet et coll.) portait sur le suivi de 11 787 jeunes qui avaient participé aux interviews de suivi de 30 mois effectués dans le cadre de l'évaluation, qui consistait en une comparaison de jeunes qui étaient admissibles au programme Job Corps et qui ont été affectés au hasard à un groupe du programme (on leur a offert une place dans Job Corps) ou à un groupe témoin (des jeunes qui n'ont pas eu cette possibilité, mais qui pouvaient faire une demande dans d'autres programmes d'emploi). Les résultats ont montré que :
 - Le programme augmente la rémunération hebdomadaire moyenne : au dernier quart de la période de suivi de 30 mois, la rémunération hebdomadaire moyenne par participant a augmenté de 18 \$, soit 11 %, par rapport au groupe témoin (quant à la rémunération moyenne pour tous les participants, elle a augmenté de 13 \$).
 - Les taux d'arrestation ont diminué de 22 %. Les effets étaient plus soutenus chez les candidats plus âgés, car le taux d'arrestation pour ce groupe n'a pas augmenté autant après le départ du programme.
 - Pour ce qui est des participants de 16 et 17 ans, le taux d'arrestation a diminué davantage au début de la période de suivi (environ 40 %), avant qu'ils ne commencent à quitter le programme.
 - Les incidences positives sur les participants de 16 et de 17 ans sont saisissantes : l'augmentation du revenu par participant était près de 20 % à la fin de la période de suivi. Le nombre de participants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou de connaissances générales a augmenté de 80 %. Les taux d'arrestation ont diminué de 14 % et les taux d'incarcération pour une condamnation, de 26 %.
- Des économistes de la société Mathematica Policy Research ont conclu dans une évaluation indépendante menée récemment que chaque dollar investi dans Job Corps en rapporte 2,02 \$.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

U.S. Department of Labor

Frances Perkins Building
200 Constitution Avenue, NW
Washington, DC 20210

Tél. : 1-866-487-2365

RÉFÉRENCES

Job Corps. Disponible au : jobcorps.dol.gov/.

Schochet, P., J. Brughardt et S. Glazerman. 2000. *National Job Corps Study: the Short-term Impacts of Job Corps on Participants' Employment and Related Outcomes*. Washington, DC : Employment and Training Administration, Département du travail des États-Unis. Disponible au : www.eric.ed.gov/ERICDocs/data/ericdocs2sql/content_storage_01/0000019b/80/16/3f/7d.pdf

Schochet, P., J. Brughardt, & S. Glazerman. 2001. *National Job Corps Study: the Impacts of Job Corps on Participants' Employment and Related Outcomes*. Princeton, NJ: Mathematica Policy Research, Inc. Disponible au : www.eric.ed.gov/ERICDocs/data/ericdocs2sql/content_storage_01/0000019b/80/19/44/c4.pdf



Programme de placement familial à traitement multidimensionnel (PFTM)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme modèle

POPULATION CIBLE : Familles et jeunes à risque

Le programme de placement familial à traitement multidimensionnel (PFTM) est une solution de rechange efficace à l'incarcération, à l'hospitalisation ou à l'internement. Le modèle PFTM s'appuie sur la théorie de l'apprentissage social, selon laquelle les interactions avec les autres aident à modeler le comportement en société. Ainsi, les interactions à l'intérieur de la famille aident à façonner les types de comportement prosociaux que l'enfant peut adopter à l'extérieur. Le modèle a également recours à une approche thérapeutique multimodale qui comprend une formation comportementale dans différents environnements tels que la maison, l'école et le groupe de pairs. Le programme cible les adolescents ayant des antécédents de comportement criminel chronique. Les individus ciblés présentent des comportements antisociaux et des troubles affectifs et risquent d'être internés ou incarcérés.

Voici les principaux objectifs du PFTM :

- ❑ offrir à l'intention des enfants et des adolescents des soutiens et des perspectives d'avenir pour qu'ils puissent avoir une expérience de vie communautaire réussie;
- ❑ réduire la délinquance et les comportements antisociaux à l'avenir;
- ❑ montrer aux parents, aux proches ou à d'autres intervenants chargés du placement après la participation au programme les techniques et les méthodes à employer pour aider les jeunes à maintenir les acquis de leur participation au PFTM à leur retour à la maison.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Dans le programme de placement familial à traitement multidimensionnel, les familles d'accueil dans la collectivité et les familles biologiques (ou adoptives) reçoivent une formation. Le recrutement et la formation des familles d'accueil dans la collectivité ont pour but de mettre en place un programme personnalisé et structuré pour des jeunes qui ont un comportement délinquant chronique. Dans cette portion du programme, la famille d'accueil dans la collectivité doit :
 - fixer des règles, des attentes et des limites et punir les jeunes qui ne respectent pas ces règles et ces attentes;
 - participer à la réunion de soutien hebdomadaire qui porte sur le programme de traitement personnalisé du jeune;
 - surveiller les relations interpairs et les comportements des jeunes dont ils s'occupent et insister fortement sur l'enseignement des compétences en communication interpersonnelle et sur la participation à des activités sociales.
- ❑ Dans la seconde partie du programme, on s'attache à familiariser les parents biologiques ou adoptifs avec le plan individualisé de l'enfant de manière à ce qu'il puisse, à son retour à la maison, continuer à suivre le programme de traitement PFTM. Pour ce faire, la famille doit participer :
 - Aux séances hebdomadaires de thérapie familiale et de traitement, durant lesquelles elle apprend des méthodes efficaces de surveillance, de discipline et d'encouragement des jeunes;

- Aux visites à domicile, durant lesquelles le jeune revient à la maison pour une brève période de temps. Ces visites donnent à la famille l'occasion d'appliquer brièvement le programme personnalisé du jeune.
- Le PFTM s'échelonne sur une période de six à neuf mois et son coût mensuel moyen par participant est d'environ 3 900 \$, ce qui représente entre la moitié et le tiers de ce qu'il en coûterait pour un placement dans un établissement, un foyer de groupe ou un hôpital.
- Les équipes de dotation voient à la mise en place du PFTM et sont composées d'un superviseur du programme, d'un thérapeute désigné et de formateurs qualifiés. En outre, les familles d'accueil dans la collectivité et les familles biologiques voient à l'application du programme chez eux.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Une caractéristique particulière du modèle PFTM est le recours à une équipe traitante dont les rôles sont clairement définis. Chaque membre de l'équipe a des responsabilités particulières et celles-ci ne font pas double emploi avec celles des autres membres. Quant aux équipes de dotation, elles sont structurées de manière à ce qu'elles puissent s'occuper de dix cas.
- Au début, la mise en place du modèle PFTM peut être difficile parce que chaque aspect du programme demande une planification rigoureuse. Sans un plan précis du déroulement du programme, celui-ci pourrait éventuellement échouer. Il peut aussi être difficile de recruter des parents d'accueil qualifiés, d'apparier les cas et les familles d'accueil et de promouvoir le travail d'équipe entre les parents d'accueil et le personnel.
- Le modèle PFTM décrit ici est une exception par rapport à la plupart des pratiques les plus courantes en matière de santé mentale et de bien-être des enfants. Cela est attribuable au fait que des paraprofessionnels (les parents participant aux PFTM) fournissent les services de première ligne alors que les thérapeutes n'ont souvent qu'un rôle de promotion du développement des compétences chez les jeunes. De surcroît, à l'encontre de la plupart des pratiques, on évite de recourir à la thérapie de groupe pour ces jeunes.

ÉVALUATION

Les évaluations du PFTM ont révélé que les jeunes qui ont participé au programme ont passé 60 % moins de jours dans un centre de détention dans les 12 mois qui ont suivi la fin du programme par rapport aux non-participants. En outre, ils ont fait l'objet d'un moins grand nombre d'arrestations, ont été plus assidus à leurs programmes, ont moins consommé de drogues dures pendant la période de suivi et ont été plus assidus à l'école.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Gerard Bouwman

TFC Consultants, Inc.
1163 Olive Street
Eugene, OR 97401

Tél. : 541-343-2388

Courriel : gerardb@mtfc.com

Site Web : www.mtfc.com

RÉFÉRENCES

Chamberlain, P., & S. F. Mihalic. 1998. *Multidimensional Treatment Foster Care: Blueprints for Violence Prevention, Book Eight*. Blueprints for Violence Prevention Series. Boulder, CO : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioral Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/blueprints/modelprograms/MTFC.html

Chamberlain, P. 2003. « The Oregon Multidimensional Treatment Foster Care Model: Features, Outcomes, and Progress in Dissemination ». *Cognitive and Behavioural Practice*, 10(4): 303-312.

Substance Abuse and Mental Health Services Administration. *SAMHSA Model Programs*. Disponible au : www.modelprograms.samhsa.gov/pdfs/model/multi.pdf.



Seattle Social Development Project (SSDP)

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Ensemble de la population et enfants à risque élevé

Le Seattle Social Development Project (SSDP) [projet de développement social de Seattle] est un programme d'intervention pluriannuel offert en milieu scolaire, qui est orienté par le modèle de développement social, lequel intègre des éléments des théories du contrôle social, de l'apprentissage social et de l'association différentielle. D'après ce modèle, les familles et l'école participent à la vie du jeune pour l'aider à acquérir des compétences et des aptitudes positives et à tisser des liens solides entre les participants. S'inspirant de la théorie du contrôle social, ces liens empêchent le jeune d'afficher des comportements socialement inacceptables. Le SSDP a également recours à une stratégie de réduction du risque et d'acquisition de compétences qui permet de réduire les comportements délinquants et déviants chez les jeunes qui participent au programme. Le SSDP peut être employé tant pour l'ensemble de la population que pour les enfants à risque élevé de la première à la sixième année.

Le SSDP cherche à :

- ❑ atténuer ou éliminer les effets de l'exposition au risque en élaborant des interventions préventives qui ciblent les facteurs de risque auxquels les jeunes sont exposés;
- ❑ réduire le nombre d'échecs scolaires, le faible engagement scolaire, les troubles de comportements précoces, les problèmes d'organisation familiale et l'association à d'autres jeunes antisociaux chez les élèves de la première à la sixième année;
- ❑ renforcer les facteurs de protection tout en réduisant les risques.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Le SSDP comprend deux volets, la formation des enseignants et la formation des parents. La formation des enseignants a trois composantes : la gestion de classe proactive, l'enseignement interactif et l'apprentissage coopératif. En outre, les enseignants de la première année montrent des techniques de communication, de prise de décision, de négociation et de résolution de conflits alors que ceux de la sixième année enseignent comment dire non aux pressions exercées par les autres.
 - la gestion de classe proactive comprend la réduction des perturbations en classe, l'établissement de règles claires pour la classe et la récompense des bons comportements;
 - l'enseignement interactif implique l'amélioration du rendement scolaire de chaque enfant en veillant à ce qu'il maîtrise certains objectifs et habiletés avant de passer à des choses plus difficiles;
 - dans l'apprentissage coopératif, on divise les élèves en petits groupes pour encourager le travail d'équipe et améliorer les compétences sociales.
- ❑ La formation des parents est donnée au cours de la première, deuxième, troisième, cinquième et sixième année scolaire. Ainsi, durant :
 - la première et la deuxième année, les parents reçoivent une formation sur l'organisation familiale, laquelle les aide en ce qui concerne la surveillance de l'enfant et la discipline;

- la deuxième et la troisième année, les parents suivent une formation en communication, qui les aide à mieux communiquer avec leur enfant. Ils apprennent également comment aider aux devoirs et au développement des compétences;
 - la cinquième et la sixième année, les parents apprennent à prendre position sur les drogues et à montrer à leur enfant comment y résister.
- Les interventions dans le cadre du SSDP se poursuivent sur une période de six années (de la première à la sixième année) et sont offertes par des enseignants des écoles formés à cette fin.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- Les conclusions tirées sur le programme ne font pas l'unanimité parce que la grande partie de la recherche dont il a fait l'objet est fondée sur la portion quasi-expérimentale de l'étude. En outre, comme la désignation des écoles devant participer à l'étude était non aléatoire, certaines études ont conclu que les résultats pouvaient être biaisés.
- Bien que le programme implique la participation d'enseignants formés à cet égard pour l'application en salle de classe, la participation des parents, prévue dans le second volet du programme, est tout à fait libre.

ÉVALUATION

- Après la deuxième année, les garçons ayant participé au projet affichaient dans une moindre mesure un comportement agressif et antisocial et chez les filles, il en était de même des comportements autodestructeurs.
- Au début de la cinquième année, les participants au projet avaient consommé moins d'alcool et étaient moins délinquants. En outre, ils communiquaient mieux avec leur famille, s'organisaient mieux et étaient davantage attachés à leur famille et à leur école.
- À la fin de la sixième année, les participants étaient davantage attachés à l'école et les garçons s'associaient moins avec des camarades délinquants et asociaux.
- À la fin de la onzième année, de l'évaluation jusqu'à cette année scolaire, on constatait une baisse du nombre d'infractions avec violence, de l'activité sexuelle, de la consommation d'alcool et du nombre de cas de conduite en état d'ébriété.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

J. David Hawkins, Ph. D.

University of Washington
Social Development Research Group (SDRG)
9275 3rd Avenue NE, Suite 401
Seattle, WA 98115

Tél. : 206-685-1997

Courriel : sdrg@u.washington.edu

Site Web : <http://depts.washington.edu/ssdp/>

RÉFÉRENCES

Center for the Study and Prevention of Violence. 2006. *Seattle Social Development Project (SSDP)*. Blueprints Model Programs Series. Boulder, Colorado : Center for the Study and Prevention of Violence, Institute of Behavioural Science, University of Colorado. Disponible au : www.colorado.edu/cspv/publications/factsheets/blueprints/FS-BPP17.pdf

Hill, K., J. Howell, J. Hawkins, & S. Battin-Pearson. 1999. "Childhood Risk Factors for Adolescent Gang Membership: Results from the Seattle Social Development Project". *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 36(3): 300-322.

O'Donnell, J., J. Hawkins, R. Catalano, R. Abbott, & E. Day. 1995. "Research Preventing School Failure, Drug Use, and Delinquency Among Low-Income Children: Long-Term Intervention in Elementary Schools". *American Journal of Orthopsychiatry*, 65(1): 87-100.

Promising Practices Network. 2006. *Seattle Social Development Project*. Disponible au : www.promisingpractices.net/program.asp?programid=64



Boston Gun Project et Operation Ceasefire

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 6 à 18 ans qui évoluent dans le monde de la violence armée et des gangs

Le Boston Gun Project et l'intervention Operation Ceasefire [projet d'armes à feu de Boston et Opération cessez-le-feu] sont des stratégies exhaustives de lutte contre le phénomène de la violence commis au sein d'un gang ou avec une arme à feu. Ils ont été élaborés à titre d'interventions policières visant expressément à réduire le nombre d'homicides et d'actes de violence commis par des jeunes à l'aide d'une arme à feu à Boston, au Massachusetts.

Cette initiative a été mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat novateur entre des universitaires et des intervenants qui ont travaillé en collaboration pour déterminer les facteurs qui incitaient des jeunes de la ville à commettre des homicides et pour élaborer et appliquer des solutions efficaces. Le service de police de Boston et des chercheurs de l'Université Harvard ont lancé le projet en invitant des intervenants clés du système de justice pénale et des services sociaux de la ville à faire partie d'un groupe de travail et à appuyer un processus fondé sur la recherche. Au départ, les organismes et les personnes suivantes ont participé au projet : les services de probation et de libération conditionnelle; des travailleurs sociaux; le bureau du Suffolk County District Attorney; le Federal Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms; le U.S. Attorney's Office; le Department of Youth Services et la City of Boston School Police.

MÉTHODOLOGIE

- Le projet comportait deux volets stratégiques :
 - la lutte contre les trafiquants d'armes qui fournissaient des armes à feu aux jeunes;
 - une stratégie visant à prévenir la violence chez les gangs de jeunes qui avait pour but de contrer la violence (surtout celle impliquant des armes à feu) des délinquants dangereux membres d'un gang en attirant l'attention du système de justice pénale sur un petit nombre de jeunes affiliés à des gangs qui commettaient déjà des infractions à répétition.
- Le processus consistait à :
 - cibler les gangs responsables de crimes violents;
 - communiquer ouvertement avec les membres des gangs visés;
 - véhiculer le message direct que la violence ne serait tolérée en aucune circonstance;
 - renforcer le message en recourant à toutes les mesures autorisées par la loi (en appliquant les sanctions autorisées par la police et les tribunaux) en cas de violence.
- En travaillant avec des partenaires locaux, la ville a eu recours aux services déjà en place dans les collectivités pour offrir un continuum de services plus vaste et plus efficace.

- ❑ Voici quelques exemples de programmes d'intervention et de prévention axés sur les jeunes à risque qui ont été réalisés :
 - le programme Boston Community Centers' Streetworkers;
 - des travailleurs de rue (une coalition des travailleurs sociaux de Boston), des agents de probation et de libération conditionnelle et, plus tard, des groupes confessionnels et d'autres groupes communautaires ont offert aux membres des gangs des services et d'autres types d'aide;
 - le Youth Services Providers Network a été créé et introduit dans le cadre d'un partenariat établi entre de nombreux organismes de services jeunesse de Boston et d'organismes municipaux pour aider les fugueurs, prévenir le décrochage, faire du mentorat, offrir de la formation professionnelle, trouver des emplois, faire du tutorat et aider les jeunes à acquérir des compétences en leadership.
- ❑ Une série de réunions semi-officielles avec des gangs sélectionnés ont été organisées pour transmettre un message clair sur la façon dont la violence serait traitée à l'avenir. Ces « forums », comme on a fini par les appeler, visaient à fournir une description de la nouvelle réalité dans Boston. Divers organismes ayant la violence comme unique cible travaillaient en collaboration et échangeaient de l'information, en faisant appel à toutes leurs ressources.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Il faut établir un vaste réseau de partenaires pour assurer le programme.
- ❑ Il faut communiquer directement avec les membres des gangs pour leur apprendre les nouvelles règles concernant la violence et leur faire savoir qu'ils ont attiré l'attention des autorités.

ÉVALUATION

- ❑ Une évaluation a révélé que l'intervention *Ceasefire* a donné lieu à une diminution importante du taux mensuel d'homicides commis par des jeunes (63 %), du taux mensuel d'appels à la police pour signaler que des coups de feu avaient été tirés (32 %) et du taux mensuel d'agressions commises avec une arme à feu à Boston (25 %).
- ❑ Roxbury, le district municipal le plus à risque, affichait une diminution de 44 % du taux mensuel d'agressions commises à l'aide d'une arme à feu par les jeunes.
- ❑ Les taux d'homicide chez les jeunes de Boston ont été comparés aux taux régionaux et nationaux de 29 grandes villes de la Nouvelle-Angleterre et de 39 autres grandes villes des États-Unis. Cette analyse a révélé qu'un effet unique du programme était attribuable à l'intervention (Braga, Kennedy, Waring, et Piehl, 2001).

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

James Jordan

Gary French
Boston Police Service
1 Schroeder Plaza
Boston, MA 02120

Tél. : 617-343-5096 ou 617-343-4444

David Kennedy

Kennedy School of Government
Harvard University
79 JFK Street
Cambridge, MA 02138

Tél. : 617-495-5188

RÉFÉRENCES

Braga, Anthony A., David M. Kennedy, Anne M. Piehl et Elin J. Waring. 2001. « Part I. Developing and Implementing Operation Ceasefire. ». Dans *Reducing Gun Violence: the Boston Gun Project's Operation Ceasefire*. Washington, D.C. : département de la Justice des États-Unis, National Institute of Justice.

Braga, Anthony A., David M. Kennedy, Anne M. Piehl et Elin J. Waring. 2001. « Part II. Measuring the Impact of Operation Ceasefire. ». Dans *Reducing Gun Violence: the Boston Gun Project's Operation Ceasefire*. Washington, D.C. : département de la Justice des États-Unis, National Institute of Justice.

Braga, Anthony A., David M. Kennedy, Anne M. Piehl et Elin J. Waring. 2001 « Problem-Oriented Policing, Deterrence, and Youth Violence: An Evaluation of Boston's Operation Ceasefire ». *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 38(3): 195-225.

National Institute of Justice. 2001. *Reducing Gun Violence: The Boston Gun Project's Operation Ceasefire*. Washington, D.C. : National Institute of Justice, Office of Justice Programs, département de la Justice des États-Unis. Disponible au : www.ncjrs.gov/pdffiles1/nij/188741.pdf



Gang Prevention through Targeted Outreach / Gang Intervention through Targeted Outreach

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 6 à 18 ans qui risquent d'adhérer à un gang

Le programme Gang Prevention through Targeted Outreach a été créé pour aider les membres des Clubs garçons et filles à :

- ❑ créer un réseau de représentants communautaires locaux (organismes communautaires, écoles, organismes de services sociaux, tribunaux, services de police et autres organismes d'application de la loi) pour évaluer le problème des gangs à l'échelle locale;
- ❑ recruter des jeunes âgés de 6 à 18 ans qui risquent d'adhérer à un gang;
- ❑ concentrer les efforts et les ressources pour empêcher l'adhésion à un gang en offrant aux jeunes à risque des activités de remplacement.

MÉTHODOLOGIE

- ❑ Les programmes comportent quatre composantes.
 - la **mobilisation communautaire** des ressources pour lutter contre le problème des gangs dans la collectivité;
 - le **recrutement** de 50 jeunes qui risquent d'adhérer à un gang (prévention) ou de 35 jeunes qui font déjà partie d'un gang (intervention) grâce à des activités de sensibilisation et d'orientation;
 - la **promotion d'expériences de développement positives** auprès des jeunes qui sont membres des Clubs garçons et filles jeunes en élaborant des programmes fondés sur leurs intérêts qui répondent aussi à leurs besoins particuliers;
 - la **gestion individuelle** des cas dans quatre domaines (l'application de la loi et la justice pour les jeunes, l'école, la famille et le Club) pour cibler les jeunes afin de corriger le plus possible les comportements associés au phénomène des gangs, de réduire les contacts avec le système de justice pour les jeunes et d'augmenter les possibilités que ces adolescents fréquentent l'école et améliorent leurs résultats scolaires.
- ❑ L'objectif principal du programme est d'être à l'écoute des intérêts des jeunes ainsi que de leurs besoins physiques et sociaux en leur offrant des activités prosociales. Ces activités sont concentrées dans cinq domaines cibles : le développement de la personnalité et du leadership; la promotion de la santé et de la vie active; les arts; les sports, la forme et les loisirs; l'éducation.
- ❑ Les jeunes sont jumelés à des conseillers et ils font l'objet d'un suivi pendant la première année du programme tout en continuant à participer aux activités régulières du Club.
- ❑ Le volet « intervention » de la stratégie vise à s'occuper des jeunes qui en ont besoin : traitement de la toxicomanie; enlèvement des tatouages de gang; formation professionnelle et services éducatifs.
- ❑ Les jeunes sont identifiés et recrutés dans le cadre d'activités de sensibilisation et d'orientation réalisées par des membres du personnel scolaire, des organismes de services sociaux, des services de police, des agents de probation, etc.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

- ❑ Les membres du personnel des clubs ont eu de la difficulté à s'adapter au roulement élevé dans l'effectif des organismes participants.
- ❑ Des différences ont été observées au chapitre de la capacité des Clubs à consigner les progrès accomplis par les jeunes à l'école, tant au sein du système de justice pour les jeunes qu'à la maison.
- ❑ Le roulement de personnel a nuit à la capacité des Clubs à établir et à entretenir des relations avec les organismes d'orientation et avec les jeunes, et à produire les documents exigés.

ÉVALUATION

L'évaluation portait sur les membres des 21 Clubs garçons et filles ayant utilisé l'approche de prévention et sur les 3 Clubs où l'approche d'intervention avait été adoptée. Les Clubs utilisant l'approche de prévention ont commencé à mettre en œuvre le programme d'intervention Gang Prevention through Targeted Outreach (GPTTO) en même temps que le processus d'évaluation ou un an avant. Les Clubs utilisant l'approche d'intervention ont élaboré leurs propres projets d'une durée de 1 à 3 ans avant le début de l'évaluation. Le volet « prévention » portait sur 932 jeunes, tandis que le volet « intervention » portait sur 104 jeunes. Le sous-échantillon était constitué de 236 jeunes dans le volet « prévention » et de 66 jeunes dans le volet « intervention ». L'évaluation a révélé qu'une participation fréquente au programme GPTTO permettrait :

- de retarder l'apparition des comportements associés au phénomène des gangs (p. ex. commencer à porter les couleurs d'un gang);
- de réduire le nombre de contacts avec le système de justice pour les jeunes (p. ex. comparaître devant un tribunal);
- de réprouver les comportements délinquants (p. ex., voler et fumer de la marijuana);
- d'améliorer les résultats scolaires (p. ex. poursuite et valorisation des études);
- d'entretenir des relations sociales plus positives et d'utiliser de façon productive le temps passé à l'extérieur de l'école (p. ex. participation à des activités parascolaires et amélioration des relations sociales et familiales).

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Boys and Girls Club of America

Administration centrale
1275 rue Peachtree NE
Atlanta, GA 30309-3506

Tél. : 404-487-5700

Courriel : info@bgca.org

RÉFÉRENCES

Arbreton, Amy J.A. et Wendy S. McClanahan. 2002.
Targeted Outreach: Boys and Girls Clubs of America's Approach to Gang Prevention and Intervention. Philadelphie (Pennsylvanie).
Document rédigé dans le cadre d'un partenariat public-privé.
Disponible au : www.ppv.org/ppv/publications/assets/148_publication.pdf.



Modèle exhaustif de l'OJJDP ou modèle Spergel

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes âgés de 12 à 25 ans faisant partie d'un gang

Le modèle Spergel est une approche triple et équilibrée qui fait appel à des activités de prévention, d'intervention et de suppression. Le modèle repose sur l'hypothèse selon laquelle la présence des gangs devient un grave problème chronique dans les collectivités où les organisations clés sont mal intégrées et où il n'y a pas suffisamment de ressources pour cibler les membres des gangs. Pour résoudre ces problèmes, le modèle exhaustif de Spergel compte sur des organismes de la collectivité, notamment des organismes d'application de la loi, des organismes de services sociaux et des organismes locaux, pour mettre en place une approche collective mieux intégrée.

Le principal objectif du modèle Spergel est la réduction et la prévention des crimes commis par des gangs et le nombre de crimes violents.

Le modèle a été mis à l'essai dans le quartier *Little Village* à Chicago, en Illinois, à partir de 1992. Après avoir été légèrement modifié, il est devenu le *Comprehensive Community-Wide Gang Model* de l'OJJDP en 1995 et il a été mis à l'essai dans cinq villes des États-Unis, c'est-à-dire à Bloomington-Normal, en Illinois, à Mesa, en Arizona, à Riverside, en Californie, à San Antonio, au Texas, et à Tucson, en Arizona. Selon Wyrick (2005, 2007), l'OJJDP a appliqué ce modèle dans plus de 25 emplacements urbains et ruraux depuis 1995.

MÉTHODOLOGIE

- Le modèle Spergel peut être appliqué de plusieurs façons. Les collectivités doivent d'abord évaluer leurs besoins pour déterminer le nombre et le type d'employés dont elles ont besoin, l'endroit où le modèle sera repris, etc. Ainsi, à Mesa, en Arizona, le programme est coordonné par le service de police de la ville de Mesa et mis en œuvre dans les environs de deux écoles secondaires. Une équipe, formée de deux détectives, d'un agent de probation pour adulte, de trois agents de probation pour les jeunes et de deux travailleurs de rue, surveille la centaine de jeunes qui participent au projet et leur offre des services quotidiens. L'équipe du Mesa Gang Intervention Project (MGIP) exerce ses activités à partir d'un bureau de quartier dans la collectivité visée et fait appel à une approche de résolution de problèmes en équipe pour s'assurer que chaque jeune fait des progrès. Les détectives et les agents de probation de l'équipe du MGIP assurent une surveillance régulière des jeunes qui participent au projet et ils appuient les intervenants et les employés des organismes communautaires qui assurent certains services comme des services de counseling, de recherche d'emploi, de traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie et d'autres services sociaux. Pour savoir de quelle façon le programme a été réalisé dans d'autres villes, prière de consulter le document intitulé « Implementing the OJJDP Comprehensive Gang Model », à l'adresse suivante : <http://www.ncjrs.gov/pdffiles1/fs99112.pdf>.
- Même s'il existe plusieurs techniques pour appliquer le modèle Spergel, il est impératif que les cinq stratégies clés suivantes (ou composantes principales) soient respectées pour que le programme fonctionne.
 - **mobilisation de la collectivité** : mobiliser les résidents, les jeunes, les groupes communautaires, les élus municipaux et les organismes pour planifier, solidifier ou établir de nouveaux partenariats avec les organismes qui s'occupent des jeunes qui sont membres de gangs et des jeunes à risque; coordonner les programmes et les services ainsi que les fonctions du personnel entre les organismes et au sein des organismes.

- **intervention sociale** : offrir des programmes et des services sociaux (par l'entremise des organismes qui s'occupent des jeunes, des écoles, des groupes confessionnels, etc.) aux jeunes membres d'un gang ou qui risquent grandement de le devenir; faire appel à des intervenants pour inciter activement les membres des gangs à participer au programme.
- **création de possibilités de développement** : offrir et faciliter l'accès à des programmes ou à des services d'éducation, de formation et d'emploi axés sur les jeunes qui sont membres d'un gang ou qui risquent grandement de le devenir.
- **suppression** : organiser des activités de suppression grâce à des mécanismes de contrôle officiels et non officiels et tenir les jeunes qui sont membres d'un gang responsables de leurs actes et de leurs comportements, en demandant aux intervenants du système de justice pour les jeunes, aux organismes communautaires, aux écoles et aux groupes de quartier d'exercer une étroite surveillance sur ces jeunes.
- **changement et développement organisationnels** : faciliter le changement et le développement organisationnels pour aider les organismes communautaires à s'attaquer au problème des gangs grâce à une approche collective de résolution de problèmes compatible avec la philosophie inhérente aux services de police orientés sur la collectivité et les problèmes; élaborer et appliquer des politiques et des processus qui favoriseront l'utilisation optimale des ressources disponibles et potentielles entre les organismes et au sein de ces derniers.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

Pour connaître certains des problèmes rencontrés en utilisant le modèle exhaustif de l'OJJDP, on recommande de consulter les ouvrages de Klein et Maxson (2006) et de Spergel (2007). Voici quelques exemples de problèmes liés à la mise en œuvre :

- ❑ Démarrage lent attribuable à l'omission d'énoncer le modèle de façon suffisamment claire pour les villes participantes.
- ❑ De nombreuses villes participantes n'avaient peut-être pas les structures requises pour mettre en place le modèle Spergel. Ce modèle est complexe, car il fait appel à la prévention, à l'intervention et à la suppression simultanément.
- ❑ Des pressions ont été exercées sur le plan politique (dans certaines villes, le maire voulait faire appel presque exclusivement à une approche de suppression) et des obstacles opérationnels ont nui à la mise en œuvre du programme : structure organisationnelle mal définie; absence de leadership, objectifs imprécis; conflit d'attitudes chez les membres de la collectivité; difficultés de recrutement; roulement élevé du personnel; représentation non équilibrée de la collectivité; processus de résolution de conflits inadéquats.

MODÈLE DE NOUVELLE GÉNÉRATION FONDÉ SUR CELUI DE SPERGEL

Le Gang Reduction Program (GRP), semblable au modèle Spergel, propose un processus étape par étape pour réduire la violence et la criminalité juvénile associées aux gangs. Ce processus donne lieu à une évaluation approfondie des problèmes liés aux gangs, des ressources et des services en vue d'élaborer une stratégie personnalisée. Le modèle GRP est davantage axé sur la prévention et la réinsertion sociale et il s'adresse non seulement aux jeunes qui sont membres d'un gang, mais aussi aux jeunes à risque élevé et aux délinquants adolescents ou adultes; il a pour objet de les inciter à adopter un mode de vie sain.

Pour appliquer avec succès le GRP, il faut :

- ❑ adopter une approche globale à l'égard des gangs de jeunes et de la violence;
- ❑ mettre l'accent sur l'intégration des pratiques fondées sur la recherche;
- ❑ coordonner les programmes, l'assistance technique et l'évaluation;
- ❑ faire appel à une étroite collaboration et à une communication efficace.

Le GRP a été mis à l'essai dans quatre collectivités ciblées d'une région géographique limitée (environ huit kilomètres carrés) caractérisée par d'importants investissements dans les programmes, des signes évidents de l'engagement des citoyens, des taux élevés de criminalité et une forte présence des gangs. Il s'agit des villes suivantes : East Los Angeles, en Californie; Milwaukee, au Wisconsin; North Miami Beach, en Floride; et Richmond, en Virginie.

L'Urban Institute effectue une évaluation aux trois ans pour évaluer le déroulement du programme, examiner les résultats quant à la réduction des taux de criminalité et de la présence des gangs et, enfin, déterminer les mesures à prendre pour améliorer les interventions prosociales et les facteurs de protection dans la vie des jeunes à risque. L'évaluation du GRP comprend une analyse comparative avant et après le programme et une étude longitudinale chronologique. Les résultats provisoires indiquent que les meilleurs résultats ont été obtenus dans la ville de Los Angeles. Les rapports provisoires font d'ailleurs état des difficultés associées à la mise en œuvre et à la coordination dans trois villes où le programme est mis à l'essai, en particulier à Milwaukee, qui a éprouvé de graves problèmes de fonctionnement et d'évaluation menant à l'abolition du programme.

ÉVALUATION

Le programme mis en œuvre dans le quartier *Little Village*, à Chicago, a été évalué par Spergel et Grossman à l'aide d'un modèle quasi-expérimental. L'évaluation a permis de recueillir et d'analyser des données sur les 493 jeunes qui ont participé aux programmes, que ce soit à temps plein (195), en partie (90) ou dans le cadre du groupe témoin (208) n'ayant bénéficié d'aucun service. La collecte des données comprenait des entrevues, l'examen du casier judiciaire et des données recueillies par la police sur les arrestations, des observations sur le terrain, des enquêtes communautaires et des groupes de discussion. L'évaluation a permis de tirer les conclusions suivantes.

- ❑ Les actes de violence graves chez les membres des gangs visés étaient moins nombreux que chez les membres de gangs comparables dans la région. En effet, le nombre d'arrestations pour des crimes graves liés à un gang (en particulier les coups et blessures et les voies de fait graves) était moins élevé chez les membres des gangs visés que chez les membres d'un groupe témoin issus d'un même gang et de membres d'autres gangs du quartier *Little Village*.
- ❑ Le recours à une combinaison de diverses interventions sociales faisant appel à des intervenants jeunesse et à des techniques de suppression est plus efficace dans le cas des jeunes plus violents, tandis que le simple recours aux intervenants est plus efficace dans le cas des jeunes moins violents.
- ❑ Apparemment, le projet a permis d'aider les jeunes plus âgés à limiter considérablement leurs activités criminelles (surtout les actes de violence) plus rapidement que si aucun service ne leur avait été offert.
- ❑ Le projet a été particulièrement efficace pour réduire le nombre d'arrestations liées à la drogue chez les jeunes qui participaient au programme à temps plein comparativement aux jeunes qui n'y ont participé que partiellement, chez qui le taux d'arrestation pour des infractions liées à la drogue était plus élevé.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Irving A. Spergel

School of Social Service Administration
University of Chicago
969 East 60th Street
Chicago, IL 60637–2640

Tél. : 773-702-1134

Télec. : 773-702-0874

Courriel : iasperge@midway.uchicago.edu

RÉFÉRENCES

Burch, Jim et Candice Kane. 1999. *Implementing the OJJDP Comprehensive Gang Model. OJJDP Fact Sheet #112*, Washington (D.C.), Office of Juvenile and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice, juillet.

Klein, Malcolm W. et Cheryl L. Maxson. 2006. *Street Gang Patterns and Policies*. New York, Oxford University Press.

Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. 1999. *Implementing the OJJDP Comprehensive Gang Model*, Washington (D.C.), Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, U.S. Department of Justice. Disponible au : www.ncjrs.gov/pdffiles1/fs99112.pdf.

Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. 2002. *OJJDP Comprehensive Gang Model: A Guide to Assessing Your Community's Youth Gang Problem*, Washington (D.C.) Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, U.S. Department of Justice. Disponible au : www.iir.com/nygc/acgp/assessment/assessment.pdf

Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. 2002. *OJJDP Comprehensive Gang Model: Planning for Implementation*, Washington (D.C.), Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, U.S. Department of Justice. Disponible au : www.iir.com/nygc/acgp/implementation/implementation.pdf

Spergel, Irving A. 2007. *Reducing Youth Gang Violence: The Little Village Gang Project in Chicago*. Lanham (Maryland) : AltaMira.

U. S. Department of Justice. *Gang Reduction Program (GRP)*. (Sans date). Washington (D.C.), Office of Juvenile and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice, sans date. Disponible au : www.ojjdp.ncjrs.gov/programs/ProgSummary.asp?pi=38

Wyrick, Phelan A. 2005. *Comprehensive Responses to Youth Gangs*. Présentation donnée à la Gang Prevention Summit de Fairfax County, en Virginie, 25 février. Disponible au : www.fairfaxcounty.gov/gangprevention/summit/ojjdp_model_files/frame.htm#slide0043.htm



Philadelphia Youth Violence Reduction Partnership

CATÉGORIE DE PROGRAMME : Programme prometteur

POPULATION CIBLE : Jeunes de moins de 24 ans qui risquent de commettre des actes de violence

Le Philadelphia Youth Violence Reduction Partnership (YVRP) est un projet dont l'intervention a comme point de départ les services de police des quartiers marqués par la présence des gangs de rue et où le taux d'homicide parmi les jeunes est le plus élevé. Il a été introduit en 1999 dans un premier poste de police, avant d'être repris dans deux autres unités; il vise essentiellement à réduire le nombre de crimes avec violence – en particulier les homicides – commis par ou contre les jeunes.

Le projet YVRP est le résultat d'un étroit partenariat entre divers organismes de services publics (postes de police, organismes de probation) et organismes communautaires (travailleurs de rue, organismes religieux) qui travaillaient déjà auprès de cette clientèle ou dont le mandat était de le faire. Chacun de ces organismes travaillait de façon indépendante. Cependant, on présumait que la collaboration entre les organisations dans le cadre d'activités communes permettrait d'intensifier les interventions axées sur les jeunes, ce qui aurait pour effet de les dissuader de s'engager dans des activités criminelles et favoriserait leur réinsertion sociale.

Grâce au soutien financier de diverses œuvres de charité, des membres des organismes participants se sont rencontrés pour discuter de la création éventuelle d'un projet pilote visant à contrer la violence dans le but d'intégrer les diverses initiatives existantes en un seul projet dans le cadre d'une étroite collaboration opérationnelle. Des projets d'intervention similaires élaborés quelques années plus tôt, à l'intention des jeunes à risque de quartiers difficiles de certaines villes des États Unis comme Boston et Bâton Rouge, ont donné des résultats prometteurs. En prenant ces initiatives comme modèle, les dirigeants du projet établi à Philadelphie ont organisé une mission de deux jours avec les gestionnaires du projet de Boston pour en apprendre davantage sur leur expérience en vue d'adapter et d'implanter des projets similaires dans la ville de Philadelphie.

MÉTHODOLOGIE

Le nouveau projet réalisé à Philadelphie comporte deux grandes composantes : une surveillance étroite de certains jeunes présentant des risques élevés de délinquance et de victimisation jumelée à l'instauration ou à l'optimisation de certaines mesures pour faciliter leur réinsertion sociale.

Les jeunes ont été sélectionnés en fonction des critères suivants : être âgé de moins de 24 ans; vivre (ou avoir commis des crimes) dans le quartier visé; être très susceptible de commettre un crime violent ou d'être victime d'un tel crime. La grande majorité des jeunes identifiés avaient déjà été arrêtés pour avoir commis un crime grave : trafic de drogue, vol qualifié ou tentative de meurtre. Ceux qui n'avaient jamais été arrêtés avaient néanmoins été identifiés comme étant des personnes à risque.

La principale caractéristique de ce type de projet est l'étroite surveillance qui est exercée à l'égard du groupe de jeunes ciblés. Dans le cadre du projet, les services de police et de probation exercent une surveillance beaucoup plus intensive que d'ordinaire. Les policiers et les agents de libération conditionnelle effectuent conjointement des patrouilles au moins trois fois par semaine pour surveiller étroitement les activités des jeunes en question et s'assurer qu'ils respectent les conditions de leur mise en liberté. Cette surveillance a pour objet de montrer aux jeunes visés qu'ils seront punis pour leurs crimes et que tout manquement aux conditions de leur mise en liberté sera sanctionné. Une politique de « tolérance zéro » a été adoptée par rapport à certains comportements comme

la violence, la possession d'armes à feu et le trafic de drogue. Les interventions mixtes des agents de police et des agents de probation reflètent l'étroite collaboration qui existe entre les deux organismes.

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS

La gestion intensive d'un petit nombre de cas permet aux agents de probation de se rendre plus fréquemment sur le lieu de travail ou au domicile des jeunes visés, en plus des réunions officielles habituelles. Cette façon de procéder leur donne plus de temps pour évaluer la situation des jeunes et les diriger vers les ressources appropriées s'il y a lieu (thérapie, aide à l'emploi, etc.). Les agents de probation travaillent à différentes heures pour surveiller les jeunes grâce à des horaires variables (tôt le matin ou tard la nuit, durant la semaine ou les fins de semaine).

Les intervenants communautaires (Philadelphia Anti-Drug/Anti-Violence Network) ont joué un rôle décisif au chapitre de la réinsertion sociale des jeunes visés, car ils ont établi des liens significatifs avec eux et ils les ont orientés vers des ressources pour les aider à sortir de la rue. Comme ils participaient au projet, ils étaient au courant des conditions que les jeunes devraient respecter pendant leur probation et ils les ont encouragés à s'y conformer pour éviter de faire l'objet de mesures disciplinaires. Essentiellement, leur but était de favoriser les relations avec les jeunes et de déterminer leurs besoins respectifs afin de prendre les mesures nécessaires pour combler ces besoins de façon prosociale. Ils servaient de pont entre les jeunes et les ressources qui étaient à leur disposition dans leur quartier.

ÉVALUATION

Dans l'ensemble, le projet a été réalisé tel que prévu et certains problèmes liés à la mise en œuvre et à la coordination ont été résolus en cours de route. Les données recueillies ont révélé que les travailleurs de première ligne sont capables de surveiller attentivement les jeunes visés : ils ont fait environ 24 interventions par mois, dont une dizaine de visites à domicile. Le nombre d'interventions dépendait de la gravité des problèmes et des besoins individuels. Près de 800 jeunes ont fait l'objet d'une surveillance au cours de la période de quatre ans où le programme a été appliqué.

L'évaluation a révélé que le taux d'homicides attribuable aux gangs de rue a diminué globalement dans les quartiers où le programme a été mis en œuvre, comme ce fut le cas à Boston. L'étroite surveillance exercée sur les jeunes a permis de découvrir de nombreuses infractions qui ont été sanctionnées par la suite. Enfin, les intervenants de première ligne ont réussi à persuader un nombre important de jeunes de participer à des programmes de réadaptation. Des évaluations additionnelles seront nécessaires pour déterminer les effets à long terme du programme.

POUR OBTENIR DE L'INFORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME :

Denise Clayton

Coordonatrice
Youth Violence Reduction Partnership
City of Philadelphia
Office of the Managing Director
1401 JFK Blvd., Room 10-003
Philadelphia, PA 19102

Tél. : 215-686-4595

Courriel : denise.clayton@phila.gov

RÉFÉRENCES

Braga, A., D.M. Kennedy, E.J. Waring et A. Piehl. 2001. « Problem Oriented Policing, Deterrence, and Youth Violence: an Evaluation of Boston's Operation Ceasefire ». *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 28(3) : 195-225.

McClanahan, W.S. 2004. *Alive at 25: Reducing Youth Violence through Monitoring and Support*. Philadelphie (Pennsylvanie). Document rédigé dans le cadre d'un partenariat public-privé. Disponible au : www.ppv.org/ppv/publications/assets/174_publication.pdf